

La France face aux troubles et à la guerre en Afrique du Nord

(Algérie - Tunisie - Maroc)

Par Serge Cattet

**Agrégé de l'Université
Sous-lieutenant en Algérie,**

Table des matières

La France face aux troubles et à la guerre en Afrique du Nord.....	1
I - Une conquête contestée : l'histoire pour comprendre.....	3
A) Après l'Algérie, la Tunisie et le Maroc : la conquête par les armes.....	3
B) de la revendication politique au drame de Sétif (mai 1945).....	5
1) la France aux prises avec la montée de la contestation.....	5
2) Mai 1945 - le drame de Sétif.....	7
C) L'embrasement - l'indépendance et... la guerre.....	8
II - L'Algérie en guerre.....	11
A) Un contexte de difficultés.....	11
B) Trois grandes phases dans le déroulement du conflit.....	14
1) 1954 - 1957 : le pourrissement.....	14
La montée en puissance du F.L.N et de l'A.L.N.....	14
Les répliques de la République.....	16
2) Dès 1958 : la rébellion aux prises avec des difficultés militaires croissantes.....	24
1958 : de Sakiet à Alger : un premier semestre sous haute tension.....	25
De Gaulle face à la crise algérienne.....	27
3) 1959 - 1962 : vers le dénouement. De l'autodétermination à la négociation.....	30
16 septembre 1959/6-8 janvier 1961 : les chemins de l'autodétermination.....	31
Janvier 1961-19 mars 1962 : la recherche et la conclusion d'un accord.....	35
Epilogue : l'enchaînement des drames.....	40

1945, la France est confrontée à la révolte des populations dans les régions de Sétif et de Guelma en Algérie ; 1952, les troubles se généralisent au Maroc et en Tunisie ; 1954, la crise en Afrique du Nord prend une ampleur nouvelle avec la naissance en Algérie du drame d'une guerre qui ne prendra fin qu'en 1962.

Ces événements marquent le terme d'une longue période de colonisation du Maghreb amorcée en 1830 en Algérie et poursuivie (1880) en Tunisie et enfin (1912) au Maroc. Progressivement, au sein des peuples soumis à notre tutelle, ces conquêtes suscitent des réactions d'opposition qui prennent de l'ampleur avec la 2^{ème} guerre Mondiale et la montée générale des nationalismes.

A l'exigence, en Algérie, pour plus de droits politiques s'ajoutent les revendications de la Tunisie et du Maroc pour leur indépendance.

Aux hésitations de la France pour prendre en compte ce nouvel état d'esprit, répond alors une montée brutale des troubles dans l'ensemble du Maghreb. Dès 1955-1956, ils obligent la France à accorder au Maroc et à la Tunisie leur indépendance. En Algérie, c'est au contraire la guerre qui embrase rapidement le territoire dès novembre 1954.

Commencent alors 8 longues années de guerre qui imposent à la Nation de lourds sacrifices et aux populations d'Algérie le poids de leur drame. 400 000 hommes sont déployés en permanence sur le terrain dans des conditions difficiles de vie et de combat. Le 19 mars 1962, en vertu des accords conclus la veille à Evian, les combats prennent officiellement fin mais non le drame engendré par la Guerre d'Algérie. La troupe le subira jusqu'à l'été 1964.

I - Une conquête contestée : l'HISTOIRE pour comprendre

A) Après l'Algérie, la Tunisie et le Maroc : la conquête par les armes.

1830, prétextant un incident diplomatique survenu en 1827, (pour un achat de blé effectué en 1796 par la France et resté impayé) le gouvernement de Charles X, en difficultés politiques, décide une expédition punitive contre le Dey et la Ville d'Alger. La prise d'Alger avait en outre l'avantage de mettre la main sur la principale base de la piraterie barbaresque en Méditerranée occidentale pour la plus grande satisfaction des puissances européennes.

Placée sous le commandement de Bourmont, l'opération est d'importance : 300 navires avec à leurs bords près de 40 000 hommes ; Alger est prise le 5 juillet. Dans la foulée, Bourmont s'assure de Bône et d'Oran. A vrai dire, le nouveau pouvoir à Paris, la Monarchie de Juillet, ne sait trop quoi faire de cette Algérie où les résistances sont multiples et vives, celles du jeune Emir Abd El-Kader qui a des ambitions, des tribus jalouses de leur liberté, de la Kabylie rebelle. En 1837, Bugeaud signe avec Abd El-Kader le traité de la Tafna qui reconnaît à l'Emir toute autorité sur les 2/3 du pays. La trêve est de courte durée ; la guerre reprend en 1840 pour ne s'achever qu'en 1847 avec la soumission définitive de l'Emir.

Il faut attendre 1857 pour que le bastion kabyle tombe. A cette date l'emprise de la France sur l'Algérie est devenue une réalité : la colonisation se développe avec dynamisme et depuis 1848, le pays, déclaré territoire français, est divisé en 3 départements où les colons se réservent droits et pouvoirs, d'autant que attachés au droit coranique la plupart des musulmans refusent le code civil et par là la citoyenneté.

1870, la France est sévèrement battue par les forces allemandes rassemblées derrière la Prusse ; l'empire de Napoléon III s'effondre ; il est remplacé par la IIIe République.

Dès 1879, le nouveau régime, sous l'impulsion de Gambetta et Jules Ferry, oriente sa politique extérieure vers la conquête coloniale. La Tunisie, à l'Est de l'Algérie, est son premier objectif. L'ambiance internationale est favorable à la France. Elle bénéficie depuis 1878 de l'aval des grandes puissances européennes.

Le prétexte est tout trouvé : l'insécurité que font régner sur l'Est algérien des bandes de pillards venues de Tunisie. Fin avril 1881, sur ordre du président du Conseil Jules Ferry, un corps expéditionnaire de 25 000 hommes traverse la frontière et 8 000 hommes débarquent à Bizerte. Le souverain tunisien, le Bey de Tunis, n'a plus d'autre choix que de se soumettre ; le 12 mai, il signe, près du Bardo dans la banlieue de Tunis, un traité qui institue le protectorat de la République française sur la Tunisie. La signature de ce traité provoque le soulèvement de nombreuses tribus du Centre et du Sud de la Tunisie. Pour mater ce mouvement 30 000 hommes interviennent ; une escadre française bombarde Sfax et s'empare de la ville.

Après la soumission de la Tunisie, le regard de la France se porte tout naturellement du côté du Maroc, affaibli par l'état de ses finances et la turbulence de ses tribus. Les manœuvres diplomatiques et militaires de pénétration au Maroc débutent en 1902 par

l'établissement de bonnes relations avec le Sultan ; elles se poursuivent avec l'accord progressif des grandes puissances en mal d'expansion coloniale (l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et plus tardivement non sans réticences l'Allemagne).

En 1906, à la Conférence internationale d'Algésiras (en Espagne), réunie à la demande du Sultan aux prises avec de sérieuses difficultés financières, le Maroc voit son indépendance reconnue mais il est néanmoins placé sous le contrôle des puissances européennes et notamment de la France. Cette situation nouvelle de dépendance de fait, est particulièrement mal vécue par les populations marocaines.

Des émeutes éclatent dans les grandes villes ; elles sont l'occasion d'un grignotage militaire du pays, entrepris dès 1907 ; Lyautey occupe Oujda et des troupes sont débarquées à Casablanca. 1911, nouvelle avancée ! Pour faire face au soulèvement de la région de Fès, le Sultan demande son appui à la France qui en profite pour occuper Fès, Meknès, Rabat. Le pire est alors évité avec l'Allemagne qui finit par reconnaître la prépondérance des droits français sur le pays. L'épilogue intervient le 30 mars 1912, le Sultan du Maroc est contraint de signer la convention de Fès qui instaure le protectorat de la France sur le Maroc ; Lyautey en est nommé le premier commissaire résident-général. L'établissement du protectorat ne signifie pas pour autant une main mise immédiate et pacifique sur le pays.

La région de Fès se soulève ; de 1921 à 1926 une longue et sévère campagne militaire, menée conjointement avec l'Espagne, est nécessaire pour soumettre les tribus de la montagne du Rif conduites par Abd El-Krim. Contraint de se rendre, Abd El-Krim deviendra vite une figure de l'esprit de résistance à l'emprise coloniale. Il faut attendre le début de 1933 pour que tombe le dernier bastion de résistance du djebel Sagho dans le Sud marocain.

B) de la revendication politique au drame de Sétif (mai 1945)

1) la France aux prises avec la montée de la contestation

Au moment où s'achève la conquête du Maroc, la présence française au Maghreb est déjà l'objet d'une contestation dont l'ampleur ira en croissant sans que les responsables politiques français soient à même d'en prendre la mesure.

En Tunisie et au Maroc, la contestation sera essentiellement de nature nationaliste ; en Algérie, elle prendra un caractère plus complexe, culturel, social, politique mais finira aussi par être nationaliste.

La contestation nationaliste au Maroc et en Tunisie accompagne et suit la main mise coloniale. D'abord tournée vers plus d'autonomie dans la gestion des affaires intérieures, la revendication tend à se radicaliser en faveur de l'indépendance. Tant au Maroc qu'en Tunisie, le mouvement est animé par de fortes personnalités, le futur roi Mohammed V au Maroc, Habib Bourguiba en Tunisie ; il s'organise autour de partis dont les objectifs sont clairement exprimés.

En Tunisie, le parti du Destour, créé en 1920, réclame "**l'émancipation du peuple tunisien des liens de l'esclavage**" ; en 1934, le Néo-Destour pris en main par Bourguiba poursuit la lutte avec les mêmes objectifs. L'administration française est parfaitement consciente de

la menace. Au Maroc, l'action nationaliste menée par un groupe d'intellectuels dont Allal el Fassi, donne naissance en 1943 à un parti ; son nom est à lui seul un programme : "**Istiqlal**", c'est-à-dire "Indépendance".

La guerre a été un facteur déterminant de la montée en puissance du nationalisme. Il a bénéficié du concours d'appuis extérieurs notamment ceux des U.S.A et également ceux de... l'Allemagne nazie. En 1943, Roosevelt assure le Sultan Mohammed Ben Youssef de son soutien et à la même date, les Allemands encouragent le nationalisme tunisien. Sans aucun doute, la guerre a considérablement affaibli la France. La défaite de 1940 a terni son aura auprès des populations nord-africaines et sa dette à l'égard de ces mêmes populations est très grande.

L'apport de ces populations a été déterminant dans la renaissance des armes françaises à partir de 1943, en Italie d'abord puis lors de la campagne de libération de la France en 1944 et l'invasion de l'Allemagne en 1945. De 1939 à 1945, 90 000 Marocains ont combattu dans les rangs de l'armée française ; 15 000 d'entre eux ne sont pas revenus des combats.

Conscient de la fidélité du Maroc pendant la guerre et des sacrifices qu'il a consentis, le Général de Gaulle en juin 1945, fait de Mohammed Ben Youssef un "Compagnon de la libération". Le Maroc n'est qu'un exemple que l'on peut étendre à l'ensemble des territoires d'Afrique du Nord. D'autre part, la guerre a mis à mal de façon définitive le principe de colonisation ; au lendemain du deuxième conflit mondial, d'Afrique en Asie, tous les empires coloniaux sont remis en cause avec l'appui d'une nouvelle instance internationale : les Nations Unies.

Enfin la "guerre froide", née au lendemain du conflit mondial entre le monde occidental et le monde socialiste, alimente elle aussi le mouvement de décolonisation. Le soutien du camp socialiste à la lutte anti-coloniale est, en effet, sans réserve tant sur le plan politique que sur le plan matériel. On le verra plus tard au cours du conflit algérien.

L'Algérie ne pouvait rester à l'abri de ce vent de contestation ; il s'y est levé très tôt, poussé par la dégradation de la situation sociale de la communauté musulmane, le rejet culturel des milieux religieux et surtout le malaise politique croissant au sein des élites musulmanes. La situation économique et sociale de l'Algérie est minée par ses contradictions internes. Il est incontestable que la présence française en Algérie s'est traduite par un remarquable développement économique du pays.

Après un siècle de colonisation, l'espace algérien est doté d'infrastructures modernes dans tous les domaines des transports, de la santé, de l'éducation. Les ressources du sous-sol ont été mises en exploitation. L'irrigation des terres a permis l'accroissement et la diversification des productions agricoles, elles alimentent un puissant courant commercial en direction de la métropole ; les services, l'artisanat se sont également fortifiés ; seule l'activité industrielle, il est vrai, est restée à la traîne de cette poussée économique. Malheureusement, et cela aussi est incontestable, toutes les composantes de la société algérienne n'ont pas également profité de la transformation économique du pays.

La composante musulmane, arabe et kabyle, est largement restée à l'écart de la modernisation et de l'enrichissement de la terre d'Algérie. Essentiellement rurale, elle a souffert d'un déséquilibre croissant entre la poussée démographique et la stagnation, voire

le recul, des surfaces agricoles dont elle dispose. De 1860 à la veille de la 2^{ème} guerre mondiale, la population musulmane passe (notamment grâce aux progrès de la situation sanitaire) de 2 millions d'individus à près de 9 millions ; dans le même temps, l'espace agricole disponible reste figé à environ 9 millions d'hectares de terres parmi les moins productives et les plus menacées par l'érosion. Il en résulte dans les campagnes, une situation de pauvreté, de profonde crise sociale. Le bled s'est paupérisé. Pour un grand nombre de fellahs (paysans), la survie réside dans l'exode rural vers la France (1 million d'émigrés entre les 2 guerres) et en direction des centres urbains où le phénomène de bidonvilles fait son apparition. La rébellion puisera dans ce vivier.

Dans les milieux religieux, l'emprise française avait été mal vécue dès le départ. Un marabout n'avait-il pas affirmé à Bugeaud en 1841 : **"Cette terre est le pays des Arabes. Vous n'y êtes que des hôtes passagers. Y resteriez-vous trois cents ans comme les Turcs, il faudra que vous en sortiez."**

1931 voit la naissance d'un mouvement d'inspiration religieuse et nationaliste : "l'Association des Oulémas" ; sa devise est sans équivoque quant à ses convictions : **"l'Islam est notre religion, l'Algérie est notre patrie, l'Arabe est notre langue"**. Ce sont ces mêmes Oulémas qui, un peu plus tard, répondront à Fehrat Abbas, favorable à une politique d'assimilation : **"Cette population musulmane n'est pas de la France, elle ne peut être de la France, elle ne veut pas être de la France."**

L'esprit de protestation et de revendication politiques est présent dès le début du XX^e siècle avec la fondation du mouvement des "Jeunes Algériens". Il est le fait d'une élite citadine qui réclame l'égalité politique avec la communauté européenne. La demande n'implique aucun rejet de la présence française ; malheureusement, elle n'est pas entendue malgré la fidélité dont la communauté musulmane a fait preuve au cours de la Première Guerre Mondiale ; elle a fourni, en effet, près de 200 000 hommes ; 25 000 d'entre eux resteront sur les champs de bataille.

A partir des années 20, l'esprit de la revendication tend à se radicaliser. En 1924, cette évolution se fait sentir au sein de la mouvance émigrée en France ; elle s'affirme par la naissance du mouvement "l'Etoile Nord-Africaine". Le parti communiste, nouveau-né du paysage politique français, en est le parrain mais très rapidement, le mouvement est pris en main par celui qui deviendra vite le symbole de la lutte des Algériens pour l'indépendance : Messali Hadj.

Au cours des années 30, la fermentation politique s'accroît. 1936 est l'occasion d'un regroupement des forces de revendication en Algérie ; les "Oulémas", les "Jeunes Algériens" et le P.C organisent la réunion du "Premier Congrès Musulman" qui revendique le respect du statut personnel musulman. 1937, Messali Hadj dont l'Etoile Nord-Africaine vient d'être dissoute, fonde une nouvelle formation "le Parti du Peuple Algérien".

1938, les responsables politiques européens en Algérie commettent une erreur lourde de conséquences, ils rejettent le plan de l'ancien gouverneur Violette qui prévoyait une avancée des droits politiques pour la communauté musulmane. Ce rejet suscite une profonde déception que Mohammed Bendjelloul des "Jeunes Algériens" exprime d'une manière empreinte d'une menace non voilée : **"les musulmans algériens se réserveront le droit de revendiquer autre chose"**. Dans cette atmosphère, la guerre fragilise la position de la France ; certes, cette fois encore, la majorité des Arabes et Kabyles d'Algérie reste

fidèle à la France et participe à la renaissance de ses armes, mais au même moment en 1943, Ferhat Abbas rédige "le Manifeste du peuple algérien" où il réclame, pour l'Algérie, la fin du régime colonial. Il est soutenu dans sa démarche par les élus musulmans aux instances politiques locales qui réclament "la formation d'un Etat algérien démocratique et libéral, l'autonomie politique de l'Algérie en tant que nation souveraine avec droit de regard de la France..."

Le gouvernement provisoire, présidé par le Général de Gaulle, prend alors la décision de porter à 65 000 le nombre des électeurs musulmans au collège électoral français ; le geste est jugé insuffisant par les milieux nationalistes qui fondent en 1944 "l'Association des Amis du Manifeste et de la Liberté" ; son objectif est de rendre familière l'idée d'une nation algérienne. Mais à cette date, la perspective d'une coupure avec la France n'est pas encore affirmée ; l'irréversible se produit en 1945.

2) Mai 1945 - le drame de Sétif

Si en Janvier 1944 le Maroc donne le signal de premiers troubles, c'est en Algérie, en 1945, que l'irréversible se produit. A la suite du congrès de "l'Association des Amis du Manifeste et de la Liberté" (A.M.L) tenu en mars, Messali Hadj, qui avait été salué comme le "leader incontestable du peuple algérien", est arrêté, déporté et son parti, le "P.P.A" interdit. Ces décisions provoquent au sein de la société musulmane, une vive émotion qui s'exprime de façon vigoureuse le 8 mai à Sétif.

Alors que ce jour-là, de nombreuses manifestations se déroulent un peu partout pour marquer la fin du conflit en Europe, celles de Sétif prennent une tournure nationaliste et dramatique. Parmi les manifestants musulmans, ils sont près de 10 000, nombreux sont ceux qui militent au sein des A.M.L et du P.P.A.

Dans la foule, des banderoles réclament la libération de Messali Hadj et des drapeaux algériens font leur apparition. Le service d'ordre intervient, des coups de feu éclatent, le sang coule. A l'annonce de ces incidents, le Nord-Constantinois s'embrase de Sétif à Guelma en passant par Kherrata. Des tribus se révoltent, s'attaquent à des fermes, des villages ; une centaine d'Européens sont massacrés.

Pour mater cette rébellion et rétablir l'ordre, les autorités font donner la troupe ; dans la région du Guelma, des milices européennes mènent la répression ; les interventions se déroulent sans ménagement. Au 15 mai, l'affaire est réglée mais le bilan est tragique ; l'administration annonce officiellement 1 500 morts, chiffre très éloigné d'une réalité dont on est toujours dans l'impossibilité de préciser l'ampleur.

L'historien Ch. Robert Ageron estime qu'il faut multiplier par 4 ou 5 le chiffre officiel. Une certitude, on reste très loin des chiffres avancés par les autorités algériennes actuelles qui oscillent de 40 à 80 000. L'origine de ce drame était, à l'évidence, politique ; le Général Duval commandant la division de Constantine en charge des opérations de retour au calme, ne s'y trompe pas lorsqu'il déclare aux autorités civiles : "Je vous ai donné la paix pour dix ans, mais il ne faut pas se leurrer. Tout doit changer en Algérie. Sinon, cela recommencera..."

L'Algérie retrouve apparemment le calme mais la revendication des milieux musulmans, attachés à l'évolution de leur statut politique, reste totale. En 1946, la preuve en est

donnée avec la naissance de deux nouvelles formations : "l'Union Démocratique du Manifeste Algérien" (U.D.M.A) de Ferhat Abbas et "le Mouvement pour le triomphe des Libertés Démocratiques" (M.T.L.D) de Messali Hadj.

Les élections qui se déroulent en Algérie en 46, 47 leur sont favorables mais dès 1947, le Parlement français ferme la porte à tout espoir d'indépendance ; il dote l'Algérie d'un nouveau statut mais confirme son maintien au sein de la République française. La déception des milieux musulmans est d'autant plus vive qu'aux élections de 1948 (élections à l'Assemblée algérienne), l'administration s'emploie à faire élire ses représentants. Ce comportement exaspère le ressentiment nationaliste et renforce les positions du M.T.L.D ; il se dote alors d'une "Organisation secrète" (O.S) chargé de préparer l'insurrection sous la direction d'Aït Ahmed et de Ben Bella.

A cette date, l'agitation a déjà gagné le Maroc. En fait, c'est toute l'Afrique du Nord qui se prépare à l'embrasement dès l'aube des années 50.

C) L'embrasement - l'indépendance et... la guerre

Avril 1947, la Médina de Casablanca est le théâtre d'un incident sanglant d'une rare violence ; les tirailleurs sénégalais de la garnison tirent sur la foule faisant un nombre de victimes élevé mais là aussi sujet à contestations, d'une trentaine selon les autorités à un millier selon les milieux nationalistes. C'est dans cette atmosphère de tension extrême que le Sultan Ben Youssef, en déplacement à Tanger, prononce un discours dans lequel il réclame l'indépendance du pays. La réponse de la France est une fin de non-recevoir que le Général Juin, nouveau Résident Général au Maroc, exprime en adoptant à l'égard du Sultan une attitude plus cavalière que protocolaire. La France, à l'évidence, n'est pas prête à entendre les demandes de ses possessions Nord-africaines au moment même où en janvier 1948, tous les partis d'Afrique du Nord, rédigent un manifeste dans lequel ils s'engagent à lutter pour l'indépendance.

Au début de 1950, la Ligue Arabe, créée au Caire en 1944, apporte son soutien aux revendications nationalistes qui prennent une ampleur nouvelle. En Tunisie, Bourguiba de retour d'exil, demande à la France de restituer aux Tunisiens la gestion de leurs affaires intérieures ; au Maroc, le Sultan réclame une révision des rapports franco-marocains allant dans le même sens. A la fin 1951, la situation se tend un peu plus, tant sur le plan international que local. En Octobre, la Ligue Arabe demande l'inscription de la question marocaine à l'O.N.U et la Tunisie exige le droit de réunir une assemblée nationale et de constituer un gouvernement. Le refus de la France fait basculer la Tunisie dans la grève, la révolte armée et le terrorisme.

Au début de 1952, l'arrestation de Bourguiba et des responsables du Néo-Destour déclenche l'insurrection de la région du Cap Bon à proximité de Tunis. Les autorités françaises réagissent en donnant l'ordre au Général Garbay de mener, avec ses troupes, une vaste opération de ratissage à travers le Cap Bon. La tension est telle que, en Avril, 12 états d'Afrique et d'Asie demandent l'inscription de la question tunisienne à l'O.N.U. A la fin 1952, la situation est plus que critique dans les deux protectorats ; en Tunisie, les forces françaises sont aux prises avec un terrorisme particulièrement actif et au Maroc, le discours du Trône du sultan, qui est un appel au nationalisme marocain, est suivi de violentes émeutes à Casablanca. La France y répond en prononçant l'interdiction de l'Istiqlal.

En 1953, elle décide de s'en prendre directement au Sultan, politique lourde de conséquences. En Août, avec le soutien ou la complicité de quelques notabilités marocaines, les autorités françaises obtiennent la déchéance du Sultan Ben Youssef et lui substituent un nouveau sultan, Ben Arafa. Ces manigances déclenchent de violentes émeutes un peu partout au Maroc, Oujda, Marrakech, Fès, Casablanca, Rabat, Meknes. Outre l'intervention de forces de l'ordre, dont l'armée, les responsables politiques français prennent la décision de procéder à l'arrestation de Ben Youssef, de l'exiler dans un premier temps en Corse puis à Madagascar.

En 1954, 1955, la politique de la France à l'égard de ses protectorats d'Afrique du Nord change de physionomie ; elle admet enfin la nécessité d'entendre les revendications et de substituer la discussion à l'emploi de la force.

Le 31 juillet 1954, à Carthage en Tunisie, le Président du Conseil Pierre Mendès-France prononce un discours dans lequel il reconnaît l'autonomie interne du pays ; dans la foulée, des négociations sont entamées entre la France et la Tunisie. L'atmosphère se détend alors. En décembre, plus de 2 700 fellaghas rendent leurs armes. En juin 1955, Bourguiba effectue son retour en Tunisie ; la convention d'autonomie interne de la Tunisie entre effectivement dans les faits.

Au Maroc, la détente n'intervient qu'un peu plus tard au cours du 2^{ème} semestre à la suite de nouveaux troubles qui éclatent au mois d'août à l'occasion de l'anniversaire de la déposition du Sultan Ben Youssef. Les régions de Oued Zem, Casablanca, Khenifra se soulèvent, obligent les forces de l'ordre à de nouveau intervenir et le gouvernement français à opter pour une nouvelle politique, une politique de discussions. Les 26 et 27 août, responsables politiques français et marocains se rencontrent à Aix les Bains.

D'importantes décisions sont prises, le retrait du Sultan Ben Arafa et la formation d'un gouvernement marocain représentatif. Dès lors, tout va très vite, en octobre le Sultan Ben Arafa abdique en faveur de Ben Youssef qui est autorisé à rentrer en France. Le 6 novembre, aux entretiens de la Celle-Saint-Cloud, le gouvernement français reconnaît Mohammed Ben Youssef, Sultan du Maroc, Etat libre et indépendant. Le 16, Rabat accueille triomphalement Mohammed Ben Youssef qui, désormais, porte le nom de Mohammed V.

En mars 1956, on peut considérer comme close la crise des protectorats français d'Afrique du Nord. Ils étaient indépendants, ils le redeviennent. Le 2 mars, la France reconnaît l'indépendance du Maroc ; le 20 mars, elle prend une décision identique à l'égard de la Tunisie. Le retrait de Tunisie n'est cependant pas total, la France conserve la base de Bizerte dont il est prévu que le statut ne pourra être modifié que d'un commun accord. Le non-respect de cet engagement par la Tunisie sera à l'origine, en juillet 1961, d'un violent incident militaire entre la France et la Tunisie.

Pour faire face à ces crises dans ses deux protectorats d'Afrique du Nord, la France s'est trouvée dans l'obligation d'y renforcer sensiblement ses dispositifs militaires. En Tunisie, en 1954, aux 16 000 hommes déjà sur place viennent s'ajouter les renforts de deux divisions, les 14^{ème} et 11^{ème} D.I. Au Maroc, de 45 000 hommes en 1952, les effectifs passent à 100 000 hommes en 1956 ; Au plus fort des crises Tunisie et Maroc accaparent 170 000 hommes de toutes armes.

Les indépendances acquises, ces forces gagnent progressivement l'Algérie ; ainsi en 1955, la 14^{ème} D.I, puis en 1957 la 11^{ème} D.I quittent la Tunisie pour l'Est Algérien. Les retraits définitifs s'effectuent en 1961 pour les troupes stationnées au Maroc et en 1963 pour celles de Tunisie. Au total, au cours de ces années de crise, près de 330 000 hommes ont participé aux opérations de maintien de l'ordre où les pertes ont été sévères. 665 hommes sont tombés en Tunisie, 1 247 au Maroc.

Tandis que la Tunisie et le Maroc retrouvent leur souveraineté et que leurs rapports avec la France retrouvent une certaine sérénité, la situation en Algérie tend au contraire à se dégrader.

En janvier 1954, les élections à l'Assemblée algérienne sont, pour le M.T.L.D, l'occasion d'une nouvelle déconvenue du fait du comportement de l'administration. En juillet, une tendance du M.T.L.D prend la décision de créer un "Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action" (C.R.U.A) en remplacement de l'O.S démantelée par la police. Le "C.R.U.A", animé par l'aile radicale du M.T.L.D, s'est donné pour objectif d'unir le mouvement nationaliste et d'agir par l'insurrection armée.

L'annonce de la défaite de Dien Bien Phu au Vietnam avait accéléré l'élaboration de cette nouvelle stratégie dont le dispositif est mis en place en octobre. Le "C.R.U.A" est dissous, remplacé par un mouvement politique, le "Front de Libération Nationale" (F.L.N) et un instrument militaire, "l'Armée de Libération Nationale" (A.L.N). La date de l'insurrection est fixée au 1^{er} novembre. A la date fixée, l'Algérie est secouée par une série d'attentats. C'est la "Toussaint rouge". Le "F.L.N" publie une déclaration-programme demandant l'indépendance. Le 5, la police procède à de nombreuses arrestations ; le "M.T.L.D" est dissous. Le 9, Pierre Mendes-France fait une déclaration très ferme sur l'Algérie dans laquelle il affirme "**l'Algérie, c'est la France**" et annonce "**une répression sans faiblesses car elle est sans injustice...**" Son ministre de l'Intérieur, François Mitterand est à l'unisson. L'Algérie est entrée en guerre.

II - L'Algérie en guerre

A) Un contexte de difficultés

La trentaine d'attentats de la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, la dizaine de victimes, le meurtre, au matin du 1 dans les Aurès, du jeune instituteur Guy Monnerot provoquent une profonde émotion mais les autorités se veulent rassurantes, elles affirment contrôler la situation. Erreur ! Les forces de police et les 65 000 hommes dont dispose le Général Chérière s'avèrent vite insuffisants pour mater la rébellion naissante dans l'Aurès et la Kabylie ; la métropole est dans l'obligation de dépêcher d'urgence des renforts dont les premiers éléments débarquent dès décembre.

Au 5 janvier 1955, les effectifs disponibles sont portés à 80 000 hommes, ils seront 100 000 en juin. A cette date, les opérations qui se sont déjà déroulées, notamment dans les Aures, ont apporté une certitude : les conditions de la lutte seront difficiles.

Le milieu naturel est la première source de contraintes, de difficultés auxquelles sont et seront confrontés les hommes engagés dans le combat contre la rébellion. En tout premier

lieu, le relief du pays ; l'Algérie est un pays de relief tourmenté, propice à une guerre de guérilla. Les massifs montagneux se succèdent de façon continue du Nord au Sud, d'Ouest en Est avec des altitudes souvent supérieures à 2 000 mètres :

- x - parallèle au littoral méditerranéen, l'Atlas Tellien court des monts de Tlemcen à la frontière marocaine aux monts de la Medjerda aux confins tunisiens ; il culmine et prend toute son ampleur dans l'imposant massif kabyle.
- x - parallèle à l'immensité saharienne, l'Atlas Saharien se prolonge, vers l'Est, au-delà de la dépression du Hodna, par l'inextricable massif des Aurès-Nementcha.
- x - entre les deux axes montagneux, s'étend l'ensemble âpre des Hautes-Plaines dont les altitudes se maintiennent le plus souvent à plus de 1 000 mètres.

Le climat également impose ses contraintes qui peuvent être sévères. De par sa position au Sud de la Méditerranée et la fréquence des altitudes élevées, l'Algérie est une terre de contrastes thermiques saisonniers accusés. Aux fortes chaleurs de l'été s'opposent des intempéries hivernales où il n'est pas rare que le froid et la neige fassent sentir leurs rigueurs. A ceux qui l'ont pratiquée, la Kabylie a laissé le souvenir d'un pays splendide mais elle a aussi laissé le souvenir d'un pays fait d'extrêmes rudesses.

Ce milieu naturel s'avère particulièrement propice au type de guerre qu'impose d'emblée la rébellion : la guerre de guérilla. Alors que l'armée, rapidement en charge du rétablissement de l'ordre, n'est pas prête à cette forme d'affrontement, tout concourt à ce que les hommes de la rébellion s'y sentent comme des "poissons dans l'eau" selon la formule de Mao. Peu nombreux, au départ, ils agissent de façon éparpillée et sont, pour certains, des hommes aguerris pour avoir participé, dans les rangs de nos régiments, à la 2^{ème} Guerre mondiale et au conflit indochinois ; les armes, ils connaissent et ils ont le sens du commandement et du combat.

Les premières opérations, notamment dans le Constantinois, apportent vite la confirmation des qualités des adversaires auxquels nous sommes confrontés, le courage, la résistance à la fatigue, la connaissance intime du milieu dans lequel ils combattent que ce soit dans les Monts de Tlemcen, l'Ouarsenis, la Grande et la Petite Kabylie, les Aurès. Dans leur lutte, ils peuvent également compter sur l'appui d'une population en crise sociale et sous-administrée ; cet appui est, on ne peut le nier, le plus souvent spontané mais il peut être aussi le produit d'une pression qui n'a rien d'aimable...

Le F.L.N et son bras armé l'A.L.N ont, en effet, l'art de convaincre les tièdes, les hésitants et mater les récalcitrants ; l'usage de la plus grande violence ne leur fait pas peur. L'histoire de la rébellion est riche de liquidations d'opposants (les fidèles à la France), de concurrents (les membres du M.N.A de Messali Hadj) ; elle est également riche de liquidations internes illustrées, entre autres, par celles organisées par le Colonel Amirouche au sein des unités combattantes de la Wilaya III de Kabylie en 1958. Tous les moyens sont bons pour mener une guerre d'essence révolutionnaire.

L'une des forces majeures du F.L.N réside dans l'appui sans réserve qu'il obtient, dès le début de son action, des milieux internationaux où l'éventail de ses soutiens est particulièrement large. La rébellion peut, en effet, compter sur deux groupes de puissances, celles du camp socialiste engagées dans la "Guerre froide" contre le monde libéral, celles du Tiers monde émergent, issu du puissant mouvement de décolonisation né au lendemain de la 2^{ème} Guerre mondiale.

A la conférence de Bandung d'avril 1955, en Indonésie, parmi les problèmes abordés par 29 Etats africains et asiatiques, le problème algérien figure en bonne place. En novembre 1955, ce sont ces mêmes puissances qui font inscrire "la question algérienne" à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'O.N.U. Jusqu'à la fin du conflit, ce soutien à la rébellion algérienne ne se démentira jamais et jouera un rôle certain dans l'évolution de notre politique. Ce soutien politique d'une partie importante de la Communauté internationale se double d'une aide matérielle qui donne à l'A.L.N les moyens de son action militaire. Armes individuelles et armes collectives lui arrivent en quantité d'abord par les voies terrestres de la Tunisie et du Maroc. En 1955/1956, on estime à 1 000 le nombre des armes de guerre qui franchissent par mois la frontière tunisienne.

La voie maritime vers le Maroc et la Tunisie sera également empruntée par les fournisseurs d'armes au F.L.N. A plusieurs reprises, "la Royale" parviendra à intercepter des chargements d'armes à même d'équiper plusieurs milliers d'hommes. Ainsi, le 16 octobre 1956 est arraisonné le cargo "Athos" chargé de plus de 70 tonnes de munitions et d'armements ; il était parti d'Egypte, principale source d'approvisionnement de l'arsenal de la rébellion. C'est au Caire que se tient en effet le principal allié du F.L.N, le premier ministre et futur président de la République d'Egypte, Gamal Abdel Nasser ; il caresse un vaste projet : réunir autour de lui l'ensemble des forces du monde arabe... Ses sympathies algériennes s'inscrivent dans le champ de cette ambition.

Enfin, le conflit qui prend naissance en novembre 1954 ne peut échapper, dans sa réalité et son déroulement, à une donnée essentielle : le choix de la politique que les responsables de la République entendent mener à l'égard de la rébellion. Trois options sont possibles : négocier, réformer, réprimer. L'option négociation est écartée d'emblée ; dès le 5 novembre, devant la Commission de l'Intérieur de l'Assemblée nationale, le ministre de l'Intérieur François Mitterand déclare : "... l'action des fellaghas ne permet pas de concevoir, sous quelque forme que ce soit, une négociation..."

Il faudra attendre longtemps pour que l'idée de négociation revienne sur le devant de la scène... Réformer tout en menant le combat ! Mendes-France est bien conscient de la nécessité d'introduire dans la vie sociale et politique en Algérie des réformes qui donneraient satisfaction aux revendications de la Communauté musulmane, combattraient la rébellion et garderaient l'Algérie à la France. C'est dans cette intention qu'il nomme au poste de Gouverneur-général à Alger l'ethnologue Jacques Soustelle favorable à la mise en œuvre d'une politique d'intégration.

Mais l'idée même de réformes fait naître des craintes dans certains milieux notamment celui des élus de la communauté européenne d'Algérie. Mendes-France devient alors la personnalité politique dont il convient de se débarrasser ; c'est chose faite le 2 février 1955, Mendes-France est contraint à la démission.

Reste une dernière option, réprimer. Elle est choisie très tôt ; toujours dans son intervention du 5 novembre, François Mitterand est sans équivoque : "... l'action des fellaghas... ne peut trouver qu'une forme terminale, la guerre !..." Quelques jours plus tard, les propos de François Mitterand sont confirmés par Mendes-France qui emploie le terme de "répression". En définitive, c'est l'option de guerre qui l'emporte même après l'arrivée au pouvoir, en janvier 1956, du "Front Républicain" de Guy Mollet qui avait mené sa campagne électorale sur le thème de la Paix.

En déplacement à Alger le 6 février, Guy Mollet est accueilli par de violentes manifestations ; c'est la "journée des tomates" qui ne laisse aucun doute quant à l'état d'esprit qui règne en Algérie au sein de la communauté "Pieds-Noirs". Seule la perspective d'une guerre sans merci est acceptée. La mise en garde est retenue ; quelques jours après cette visite, Guy Mollet propose à la rebellion un plan de règlement du conflit en trois points que la rebellion peut difficilement accepter. Le plan, en effet, ne rejette pas l'idée de négociation mais il impose les préalables d'un cessez-le-feu suivi d'élections.

Le F.L.N n'écarte pas la perspective de négociation mais il avance, lui aussi, un préalable incompatible avec les propositions de Guy Mollet, l'indépendance immédiate avant toute chose. Des deux côtés, l'esprit est donc, de façon déterminée, tourné vers la guerre.

Pour les dirigeants de la République, l'engagement dans la guerre pose néanmoins un certain nombre de problèmes, notamment deux : de quelle manière lutter contre une rebellion qui prend de l'ampleur et avec quels moyens ? Le problème de la manière est posé dès janvier 1955 ; des voix s'élèvent, dans la presse, pour dénoncer les pratiques des forces de l'ordre à l'égard des opposants et des suspects en Algérie.

Le poison de la torture entre ainsi dans l'histoire du conflit algérien, il n'en sortira jamais ! Quant au problème des moyens, la solution est toute trouvée ; elle est dans les jeunes Français qui font leur service militaire. En août 1955, la classe 1954 est maintenue sous les drapeaux. Ce n'est qu'un début malgré les protestations qui fusent dans les rangs du contingent. L'Etat Major estime avoir besoin, en permanence, en Algérie, de 400 000 hommes ! Dès son déclenchement, le conflit algérien devient une source de difficultés permanentes politiques, d'instabilité gouvernementale accrue et d'affaiblissement accéléré de la IVe République.

Des pressions internationales, des hésitations politiques, des interrogations éthiques, des problèmes de moyens adaptés, des adversaires déterminés, on comprend que les huit années du conflit algérien ne se soient pas déroulées de façon linéaire.

B) Trois grandes phases dans le déroulement du conflit

L'évolution des faits politiques et militaires qui ont marqué le conflit Algérien s'inscrit dans le cadre de trois périodes essentielles. Du début de la rebellion jusqu'en 1957, il est incontestable que le F.L.N se renforce de façon sensible et oblige les autorités à trouver les répliques adaptées.

En 1958, 1959, la situation change ; à Paris, la direction des affaires politiques est désormais assurée par le Général de Gaulle ; sur le terrain, en Algérie, l'action des forces de l'ordre se durcit et la rebellion souffre.

Dès la fin 59, une évidence s'impose, la solution au problème algérien relève moins du militaire que du politique et s'oriente vers la fin de l'ambition d'une Algérie toujours française.

1) 1954 - 1957 : le pourrissement

La montée en puissance du F.L.N et de l'A.L.N

Fin 1954, le F.L.N n'est encore qu'une poignée de "hors la loi". Fin 1957, il est devenu une puissance politique et militaire. Fin 1954, la rébellion ne touche essentiellement que les Aurès et la Kabylie ; fin 1956, c'est l'ensemble du territoire qui est contaminé.

Politiquement le F.L.N parvient à s'assurer du monopole de la représentation et de l'action de la rébellion. Cette position éminente lui vient, en partie, du renfort des forces politiques et religieuses qui en 1956, décident de le rallier ; en février, cette dynamique du ralliement est lancée par les milieux religieux des Oulémas, en avril ils sont suivis de Ferhat Abbas dont la position jusqu'alors avait été plutôt modérée. Bon gré malgré, le parti communiste Algérien leur emboîte le pas ; en avril l'aspirant Maillot déserte avec un chargement d'armes et de munitions et en juillet les maquis communistes doivent renoncer à leur ambition d'autonomie et intègrent le dispositif de l'A.L.N. Dans le même temps, le F.L.N intensifie son action auprès des masses ; sur le territoire algérien, il développe ses structures d'organisation politique et administrative (O.P.A) chargée de travailler idéologiquement les populations, de percevoir l'impôt révolutionnaire et d'activer le recrutement des volontaires destinés aux maquis.

Les unités de Tirailleurs sont une des cibles de l'action de propagande et d'infiltration du F.L.N. Le travail d'incitation à la désertion est privilégié et couronné de succès ; les abandons de poste individuels mais aussi collectifs se multiplient et gagnent toutes les régions. Mars 1955, près de Souk Ahras dans le Constantinois, une compagnie déserte avec tout son armement ; début 1956, à proximité de Rélizane dans l'Oranais, 50 tirailleurs du 50^{ème} bataillon de Tirailleurs Algériens mettent à profit l'attaque concertée de 150 fellaghas pour s'enfuir et gagner un maquis de l'Ouarsenis.

Le champ d'action du F.L.N ne se limite alors pas au seul territoire algérien, il s'étend également à la métropole. En 1955, la Fédération de France du F.L.N est mise sur pied, elle entend exercer son influence sur les 300 000 travailleurs algériens émigrés, les soustraire à l'influence des messalistes du M.N.A et en retirer les fonds dont le F.L.N a besoin pour acheter ses armements. Dans son action, elle bénéficie rapidement de la sympathie et de l'appui de certains milieux politiques, religieux, intellectuels métropolitains réunis au sein du Réseau Jeanson, favorable à la révolution algérienne et à son objectif d'indépendance de l'Algérie.

Cette volonté d'hégémonie politique pousse le F.L.N au refus de toute concurrence et l'engage dans une lutte sans merci contre Messali Hadj, ses cadres, ses maquis, les populations qui lui sont fidèles. Cette politique atteint son degré extrême d'exécution en mai 1957 avec le massacre des hommes, des femmes, des enfants du village de Melouza.

Parallèlement à cette consolidation politique, le F.L.N accroît de façon significative les capacités de son bras militaire, l'A.L.N. Fin 1956, ses effectifs se sont déjà notablement étoffés ; on compte 4/5000 combattants qui peuvent s'appuyer sur environ 15 000 auxiliaires. Fin 1957, l'A.L.N atteint son maximum de développement, elle est à même de mettre en ligne 15 à 20 000 combattants (djounouds) et ses appuis se sont accrus plus sensiblement encore pour atteindre 60 000 hommes (moudjahiddines).

Cet accroissement des effectifs permet aux forces militaires du F.L.N d'être présentes sur

l'ensemble du territoire ; les Aurès, la Kabylie n'ont plus le monopole des maquis, tous les massifs montagneux en sont désormais dotés. Dans certains d'entre eux, ce sont de véritables sanctuaires qui se sont constitués, ainsi en Kabylie la forêt de l'Akfadou, dans le Nord constantinois la zone côtière de Djidjelli à Collo, la forêt des Beni Melloul dans le Sud constantinois.

Ces maquis disposent, surtout à partir de 1956, d'un armement de plus en plus puissant, efficace, comprenant non seulement des armes individuelles mais aussi des armes collectives, mortiers et autres armes automatiques. Pour l'essentiel, ces armes arrivent du Maroc et plus encore de Tunisie qui, dès leur indépendance, se transforment en bases arrières de l'A.L.N avec leurs camps d'entraînement situés à proximité de la frontière et leurs zones de départ d'incursions en territoire algérien. Ces moyens humains et matériels donnent à l'A.L.N la capacité de diversifier et intensifier ses actions. Les attentats individuels deviennent monnaie courante, les axes de communications subissent des coupures, les fermes isolées sont attaquées et détruites, les postes font l'objet de harcèlements, les embuscades meurtrières se multiplient.

Fin 1955, début 1956, dans le seul Constantinois les pertes infligées aux forces de l'ordre sont supérieures à 50 hommes par mois. Une embuscade marque particulièrement l'opinion. Le 18 mai 1956, 19 appelés sont massacrés dans les gorges de Palestro, leurs corps sont sauvagement mutilés. Enfin le terrorisme gagne progressivement les centres urbains et notamment Alger dès juin 1956. L'insécurité s'est généralisée. La circulation en convoi est devenue une nécessité.

Cette montée en puissance du F.L.N pose de nombreux problèmes aux dirigeants de la rébellion : problèmes d'organisation, de structuration, de stratégie politique. C'est pour résoudre ces problèmes que, sous l'impulsion d'Abane Ramdane le politique et l'intellectuel de l'Algérois, les principaux responsables de la rébellion intérieure, décident de se réunir, à partir du 20 Août, dans la vallée de la Soummam en Petite Kabylie. Cette réunion, devenue Congrès du F.L.N, est un épisode majeur dans l'histoire de la rébellion ; les décisions et mesures qui y sont prises complètent celles qui avaient été adoptées 2 ans plus tôt à la veille de l'insurrection.

- les 6 zones opérationnelles deviennent 6 wilayas avec leur hiérarchie de divisions territoriales (mintakas-nahias-kasmas). Alger est érigée en zone autonome confiée à Ben M'Hidi avec mission, entre autres, d'accentuer le terrorisme. L'organisation militaire est précisée ; les combattants sont répartis en katibas (compagnies) ferkas (sections)

- sur le plan politique, les décisions sont également d'importance, notamment sur trois points :

- ◆ . la définition des primautés dans la direction du F.L.N : primautés du politique et de l'intérieur sur le militaire et l'extérieur

- ◆ . la création d'organismes nouveaux de direction : le Conseil national de la Révolution algérienne et le Comité Central d'Exécution.

- ◆ . l'affirmation du F.L.N comme seule organisation habilitée à représenter le peuple algérien.

- l'objectif de la révolution est réaffirmée : l'indépendance avant même toute négociation et dans l'Algérie indépendante, unicité de la citoyenneté.

A l'évidence, c'est à la minorité européenne que s'adresse cette exigence. Dans la foulée

du Congrès de la Soummam, Alger devient une zone de guerre. Dès l'automne, le terrorisme s'y déchaîne.

Les répliques de la République

Face à la pression croissante du F.L.N, les responsables politiques et militaires en charge des affaires de la République sont rapidement placés dans l'obligation de définir et de mettre en œuvre une politique à trois volets.

- ◆ le rétablissement de l'ordre en Algérie impose de fournir à l'autorité militaire les effectifs dont elle estime avoir besoin
- ◆ l'éradication du F.L.N passe impérativement par la nécessité de rétablir le contact avec les populations
- ◆ enfin la lutte sur le terrain oblige le commandement à adapter ses moyens et sa stratégie aux conditions du combat imposées par la rébellion.

Pour les responsables militaires et politiques, tant en Algérie qu'en métropole, le rétablissement de l'ordre dans les départements algériens passe par une augmentation inévitable des effectifs sur le terrain. Il faut, d'urgence, envoyer des hommes en Algérie, effectuer un transfert d'unités en garnison dans l'hexagone, en Allemagne. Le recours au contingent est une absolue nécessité. Pour le pouvoir à Paris, il y a là une décision d'autant plus difficile à prendre qu'elle risque d'être impopulaire et que la France est soumise à des obligations militaires exigées par sa participation à l'O.T.A.N. A la fin du premier semestre 1955, les effectifs sont portés à 100 000 hommes et en août l'annonce est faite du maintien sous les drapeaux de la classe 1954. En 1956, l'effort est amplifié. Le 22 mars, à la demande du gouvernement, l'Assemblée Nationale vote des pouvoirs spéciaux qui :

- ◆ suspendent la plupart des libertés individuelles en Algérie,
- ◆ étendent l'état d'urgence à l'ensemble du territoire algérien. Jusqu'alors, seuls les Aurès et la Kabylie avaient été concernés
- ◆ prévoient un nouveau renfort du contingent.
- ◆ Engagent des réformes politiques et sociales.

Deux décisions sont alors prises en avril :

- procéder au rappel de réservistes appartenant aux Classes 1951/1954
- porter la durée du service militaire à 27 mois.

Ces mesures ne sont pas sans susciter, entre mai et juillet, des manifestations d'hostilité, de refus dans les rangs des rappelés, mais leurs effets se font rapidement sentir. A la fin du premier semestre 1956, l'armée de terre peut mettre en œuvre près de 200 000 hommes et quelques mois plus tard, ce sont 400 000 hommes qui sont à la disposition du commandement confié, en novembre, au Général Salan.

Un inconvénient toutefois, bon nombre de ces hommes qui rejoignent l'Algérie dans l'urgence n'ont pas eu le temps de recevoir la formation qu'exige l'affrontement d'un adversaire rompu à la guerre de guérilla ; seule une poignée d'officiers et de sous-officiers de retour d'Indochine sont prêts à combattre l'A.L.N., ses hommes et ses maquis.

Pour le gros de la troupe et de ses cadres, souvent de réserve, l'expérience viendra avec le temps et la pratique mais non sans casse...A la fin 1956, il apparaît, plus que jamais,

que le sort de l'Algérie est entre les mains de l'Armée ; c'est à elle que le pouvoir politique confie la mission de garder l'Algérie à la France. Tel est le sens de la directive donnée aux officiers et aux sous-officiers par Robert Lacoste, le nouveau Résident-Général à Alger nommé par Guy Mollet en remplacement de Jacques Soustelle :

"Algérie Française, oui ! Appui inconditionnel aux troupes dans leur mission de pacification. En contrepartie, transformation révolutionnaire de l'économie du pays. Réformes par égalité sociale et politique."

L'armée n'hésite pas à faire sienne cette mission et partage la conviction des indispensables réformes à introduire d'urgence en Algérie. L'Algérie française devient son ambition. Elle ne veut pas la perdre comme a été perdue l'Indochine...

Dans le même temps, les autorités prennent deux dispositions originales destinées à soustraire les populations du bled de la mainmise du F.L.N : la création des S.A.S et le recours à des forces supplétives.

Initiative du Général Parlange qui fait venir dans l'Aurès des officiers des Affaires Indigènes du Maroc, les *sections administratives spécialisées* sont officialisées à l'automne 1955 par Jacques Soustelle et rattachées au Service des Affaires Algériennes. Leur mission est de combler les vides d'une administration qui par son absence, ses déficiences, a facilité le travail de pénétration du F.L.N. Animée par un Officier héritier de la tradition des Affaires indigènes, chaque S.A.S se voit ainsi confier une tâche complexe ; pôle administratif, elle est également en charge de l'action économique et sociale locale. Il importe, en effet, non seulement d'administrer mais aussi d'apporter une aide sociale indispensable par l'ouverture de chantiers, la création d'écoles, l'amélioration de la situation sanitaire grâce à la mise en œuvre d'un programme d'Assistance médicale gratuite.

Souvent isolée, toujours cible privilégiée du F.L.N, la S.A.S est dotée, pour assurer sa protection, d'un maghzen, groupe armé d'au moins une vingtaine de supplétifs recrutés sur place. Destinées à renouer avec la population, faire renaître la confiance, mettre en pratique la "politique de pacification" les S.A.S s'avèrent rapidement être un instrument efficace de lutte politique et psychologique contre le F.L.N et ses structures locales. Au terme du conflit, environ 700 S.A.S auront été créées, confiées à la garde de 19 000 moghaznis.

Cette volonté de rapprochement avec les populations locales avec l'espoir de les voir participer au combat contre le F.L.N se traduit par une deuxième décision : la création et l'officialisation des *unités supplétives*. L'intention de recourir à des supplétifs prend naissance, dès novembre 1954, dans l'Aurès, elle est suivie en janvier 1955 par la création des Groupes Mobiles de Protection Rurale (G.M.P.R.) qui deviendront Groupes Mobiles de Sécurité (G.M.S.) en 1958. C'est en juillet 1956 qu'est levée, dans le massif de l'Ouarsenis, par le Bachaga Boualem, la première harka avec les hommes du douar des Beni Boudouane. L'ordre de créer des harkas dans toute l'Algérie, dans chaque corps d'armée à l'échelon des quartiers est donné le 8 février 1956, par le Général Lorillot.

A la fin 1957, les harkas regroupent environ 17 000 hommes. Parallèlement les groupes d'autodéfense plus statiques sont affectés à la garde des villages surtout après la mise en application, au printemps 1955, de la décision de regroupement des populations dispersées, viviers de l'A.L.N. Lente en 1956/1957, la montée en puissance des forces supplétives s'accélère en 1958 où elle atteint 28 000 harkis, signe d'une dégradation de la

situation de la rebellion.

Le retournement de situation est le fruit d'un changement de stratégie amorcée dès 1955. Les offensives d'envergure lancées, principalement dans les Aurès, fin 1954/début 1955 se soldent par des échecs ; elles apportent la preuve que l'outil militaire n'est pas adapté à la lutte imposée par une guérilla qui se renforce et se généralise à l'ensemble du territoire. A l'évidence pour les responsables de la conduite des opérations, il est impératif d'apporter des changements substantiels au traitement de ce qui est de moins en moins une simple "opération de police de maintien de l'ordre" mais de plus en plus une guerre. Il est urgent de passer de la fiction à la conscience d'une réalité qui exige plus de souplesse, d'efficacité dans l'organisation du commandement, la définition des missions, l'économie des moyens et qui impose de conduire une guerre au visage multiple.

Au printemps 1956, en réplique à l'organisation territoriale du F.L.N confirmée en août par la création des Wilayas, la décision est prise de procéder au quadrillage militaire de l'espace algérien ; un an au plus tard le dispositif est en place. Alger reste au centre du commandement en chef exercé par le Général Lorillot puis, à partir de novembre, confié au Général Salan ; trois corps d'armée se partagent le territoire, positionnés à Oran, Alger et Constantine ; à chaque corps d'armée, correspondent quatre à cinq zones opérationnelles, confiées chacune à la direction d'une division ; les zones opérationnelles sont elles-mêmes fragmentées en secteurs sous la responsabilité d'un régiment ; à la base de cette hiérarchie territoriale, le "quartier de pacification" laissé à l'initiative, en général, d'un bataillon.

Un exemple pour illustrer cette politique de quadrillage systématique, la "zone ouest oranaise" centrée sur Tlemcen et placée sous le commandement de la 12^e D.I ; elle est divisée en 4 secteurs et confiée à 4 régiments : dans les monts de Tlemcen, le 5^{ème} R.I à Beni Bahdel, sur la frontière avec le Maroc, le 22^{ème} R.I.Ma à Marnia, en bordure de la Méditerranée, la 1^{ère} D.B.F.M à Nemours, enfin au centre, à proximité de Tlemcen, le 7^{ème} R.I. Par ce maillage serré, l'objectif est de limiter autant qu'il est possible l'espace de liberté d'action de la rebellion.

Réorganisation territoriale mais aussi réorganisation des moyens pour répondre à un adversaire dont les forces sont pour les unes diluées dans l'espace au sein des populations et pour les autres rassemblées en maquis forts de plusieurs dizaines voire de plusieurs centaines de combattants fortement armés et mobiles. L'objectif de la "pacification" place donc les forces de l'ordre dans l'obligation d'être à la fois statiques et mobiles.

Le travail de pacification est confié aux unités du quadrillage, la quasi-totalité des unités d'infanterie , régiments ou bataillons éclatés en compagnies ou sections isolées dans un espace ou rien, le plus souvent, n'est prévu pour les accueillir. Pour les hommes de ces unités dépêchées dans le bled, commence alors la difficile vie de poste faite de contraintes, d'incertitudes, d'ennui et d'attentes multiples du courrier, de la "perm", de la .. "Quille" ! Le danger fait aussi partie de leur quotidien, il est permanent comme leur présence sur le terrain, de jour en patrouille, de nuit en embuscade, au cours des missions de protection notamment des voies de communication, pendant les opérations de ratissage, de bouclage.L'infanterie n'est pas le seul acteur de cette stratégie de quadrillage, toutes les armes apportent leur contribution, l'artillerie, la cavalerie, le train, le génie, les services de santé.

Pour quelques uns de ces hommes, l'Algérie prend un tout autre visage, celui d'une école, d'une infirmerie ; la politique de quadrillage, c'est aussi cette façon de lutter contre la rébellion. La pacification ne peut se passer des armes mais elle doit en plus s'appuyer sur l'attention portée aux hommes. L'action psychologique devient ainsi une donnée essentielle du combat contre le F.L.N. L'impulsion est donnée par le colonel Lacheroy nourri en Indochine des principes de la guerre révolutionnaire par la lecture attentive de Mao Tsé Tong. Le 2 juillet 1957, à la Sorbonne devant un parterre de 2 000 officiers en partance pour l'Algérie, il expose sa réflexion sur "la guerre révolutionnaire et l'arme psychologique". La réflexion porte ; la décision est prise de créer au niveau de chaque état-major un 5^{ème} bureau d'Action psychologique et Guerre subversive ; cette création est accompagnée de celle de 2 "Centres d'Instruction de la Pacification et de la contre-guerrilla" à Philippeville dans le Constantinois et à Arzew en Oranie. Le premier est confié à la direction du colonel Bigeard.

Très différentes, les forces dites de "réserve générale" qui rassemblent la totalité des troupes aéroportées, de Légion et de Tirailleurs où se côtoient engagés et appelés ; ce sont 14 régiments paras qui sont ainsi regroupés en 2 divisions mises sur pied en 1956. La 25^{ème} D.P créée en juin 1956 est basée dans le Constantinois ; la 10^{ème} D.P constituée en octobre, est positionnée dans la région d'Alger. Le rôle dévolu à ces unités de "réserve générale" n'est pas de tenir un secteur mais d'intervenir à la demande en tout point du territoire algérien pour une durée indéterminée. Parfaitement entraînées et d'une très grande cohésion, leur force réside dans leur mobilité ; l'introduction de l'utilisation des hélicoptères gros-porteurs accroît sensiblement leurs capacités d'intervention et confirme leur rôle de fer de lance dans la lutte contre la rébellion.

Les affrontements avec des "grosses pointures" des "Wilayas leur sont réservés avec, souvent, la participation des unités de quadrillage de secteur. Contrairement aux unités de "quadrillage" qui accomplissent leur mission dans la plus totale discrétion, celles de "réserve Générale" font et feront souvent la "Une" des informations pour leur succès sur le terrain ; leurs officiers y gagnent une notoriété qui pour certains, sera durable... Massu nous a quittés mais Bigeard n'est toujours pas ignoré de l'actualité quand le besoin s'en fait sentir !

Au service du "quadrillage" et de la "Réserve Générale", les moyens aériens de l'A.L.A.T et de l'aviation prennent une part croissante dans la conduite des opérations. C'est le 15 novembre 1954, dans les Aurès, qu'il est demandé, pour la première fois, à l'aviation d'intervenir ; par la suite son rôle ne cesse de prendre de l'ampleur par l'emploi croissant de ses capacités d'observation et d'appui-feu des troupes au sol, spécialité du vieux T6 remis en honneur.

La Marine Nationale est, elle aussi, mise à contribution. Sa mission est de couper l'acheminement par mer des armements indispensables à la rébellion. Le littoral algérien avec ses nombreuses échancrures est soumis à une surveillance étroite tout comme le trafic maritime en Méditerranée ; il importe, en effet, de repérer, d'arraisonner tout navire susceptible d'acheminer vers le Maroc et la Tunisie les armes et les munitions qui se retrouveront sur la frontière avec l'Algérie pour alimenter les unités de l'A.L.N qui y stationnent et, pour une part, gagner les maquis de l'intérieur. L'épisode, en octobre 1956, de l'Athos navire grec battant pavillon égyptien et chargé d'armes destinées à l'Oranie, ne sera pas un cas unique !

De la mer à la montagne et aux confins sahariens, les troupes en place affichent une présence de plus en plus agressive et parviennent à entamer l'emprise de la rébellion, à contrecarrer son action. Chacun a sa part dans ce combat. Les unités de secteur mènent un travail obscur qui exige de la patience, de l'obstination. En multipliant leurs sorties de jour comme de nuit, les contacts avec la population, elles prennent petit à petit la mesure des territoires qui leur sont confiés. Les mutismes s'atténuent, les langues se délient, les renseignements se font plus nombreux. Les coups portés sont plus précis ; les embuscades ne se déroulent plus à sens unique ; des O.P.A sont démantelées ; des caches sont mises à jour, des armes récupérées. Travail qui ne donne lieu à aucune publicité mais qu'il faut reprendre jour après jour. Rien n'est en effet jamais définitif dans ce combat où la conquête du terrain n'est rien si elle n'est pas accompagnée de celle des esprits et du cœur.

L'expérience montre vite qu'au moindre relâchement, à la moindre erreur psychologique, tout est à recommencer. Dans le même temps, la réserve générale ou les unités qui vont en constituer l'ossature, sont-elles aussi sur le terrain confrontées à des situations qui mettent localement en jeu des effectifs plus imposants, katibas des Wilayas contre régiments. Des centaines d'hommes qui s'affrontent, des pertes et des bilans d'une autre ampleur. Toutes les zones opérationnelles sont concernées ; il n'est guère possible de faire état de l'ensemble des combats, quelques exemples suffisent pour en fournir une idée.

- x Milieu 1956, le Général Vanuxem prend la décision de lancer ses forces contre les Katibas de la Wilaya I qui tiennent les Aurès-Nementchas et y manoeuvrent à leur guise. Il dispose de moyens conséquents empruntés à la Légion, l'Infanterie coloniale et l'aviation basée à Batna. Décidé à ne pas laisser de répit à l'adversaire, il enchaîne les coups de poing, multiplie les ratissages au milieu d'un relief particulièrement difficile. Au terme de ces opérations, le potentiel militaire de la Wilaya est sérieusement atteint, 300 fellaghas ont été mis hors de combat et autant d'armes récupérées. Des dissensions se font jour au sein de cette Wilaya I. Mais les Aurès ne sont pas pour autant "pacifiés", ils restent une zone sensible.
- x Mai 1957, ouest de Médéa dans l'Algérois, terrain de chasse de la Wilaya IV. Le 22 mai, un convoi du 5^{ème} B.T.A est pris dans une embuscade, il est anéanti. Le 23 au matin, le Colonel Bigeard entame la traque dans la montagne avec les compagnies de son 3^{ème} R.P.C (futur 3^{ème} R.P.I.Ma). Le 24 au soir, l'opération est terminée, l'unité de fellaghas responsable de l'embuscade est hors de combat. Elle a perdu une centaine d'hommes. La rapidité de décision, d'exécution et la mobilité ont pleinement joué leur rôle.
- x Novembre-décembre 1957, le décor change, l'affaire se déroule au Sud-est de Colomb-Béchar, elle est déclenchée par la révolte et la désertion d'une soixantaine de méharistes du poste de Touat. Bigeard et le 3^{ème} R.P.C sont à ce moment là en mission libre dans le secteur ; ils reçoivent l'ordre de rattraper les déserteurs. Des moyens aériens d'observation, de transport et d'appuis-feu sont mis à la disposition de Bigeard qui peut aussi compter sur les capacités de recherche et d'intervention de la 4^{ème} Compagnie Saharienne Portée de la Légion. Il faut retrouver un grain de sable dans l'immensité saharienne. L'opération démarre le 1^{er} novembre ; le 20 un premier groupe est repéré et anéanti ; le 2 décembre, le reste de la bande est localisé à 150 Km au Nord-Ouest de Timimoun, il est accroché le 7. Commence alors le ballet des hélicoptères et des largages, le 7 au soir l'affaire de Timimoun est

achevée, tous les déserteurs sont hors de combat, l'armement et les chameaux récupérés. La traque de Timimoun ne reste pas ignorée de la presse et de l'actualité... !

La généralisation de la rébellion à l'ensemble de l'Algérie, la montée en puissance des réactions des forces de l'ordre, la fréquence accrue des affrontements, l'acharnement des combats sont attestés par l'ampleur croissante de leur coût humain. D'année en année, le F.L.N doit supporter des pertes de plus en plus sévères : 2 800 tués en 1955, 16 500 en 1956, 32 000 en 1957. Dans les rangs des forces de l'ordre, le conflit se paye aussi au prix fort : 350 tués en 1955, 2 200 en 1956, 2 600 en 1957.

Mais ce qui se déroule en Algérie ne se limite pas à ces seuls aspects de guerre. La réalité des événements est en fait plus complexe ; au choc des armes, il faut ajouter la volonté d'éradiquer le terrorisme urbain notamment à Alger, les initiatives destinées à priver le F.L.N de ses appuis arrières, enfin l'exploitation des dissensions au sein de la rébellion.

Printemps 1956, le terrorisme déjà présent dans l'Algérois, gagne Alger et sa banlieue où il s'intensifie malgré le couvre-feu imposé dès mars. De juin à août, 150 attentats individuels sont recensés. En réponse à cette recrudescence, les autorités d'Alger répliquent en ordonnant l'exécution de 2 membres du F.L.N condamnés pour terrorisme mais surtout des Européens organisent le 10 août, rue de Thèbes dans la basse Casbah, un contre attentat qui fait de nombreuses victimes.

C'est l'engrenage. Au congrès de la Soummam qui s'ouvre quelques jours plus tard, le 20, Abane Ramdane et Larbi Ben M'Hidi décident d'élever à Alger le niveau du terrorisme et de faire de la ville une nouvelle zone de guerre. Ben M'Hidi constitue de petites équipes menées par des hommes décidés tels que Yacef Saadi, Amar Ali dit "Ali la Pointe" il enrôle des femmes et recrute quelques communistes. Le mot d'ordre du F.L.N est sans ambiguïté : **"Descendez n'importe quel Européen de 18 à 54 ans. Pas de femmes, pas d'enfants, pas de vieux."** Formule dérisoire quand il s'agit de faire sauter des bombes ! Dans le même temps, le F.L.N met un terme aux négociations secrètes qu'il menait depuis avril à Belgrade puis à Rome, avec un représentant de la S.F.I.O mandaté par le gouvernement de Guy Mollet. La guerre et la peur s'installent à Alger.

- x 30 septembre, 3 bombes explosent au Milk-Bar rue d'Isly, à la Cafétéria rue Michelet. Ces bombes, placées par des femmes, font 3 tués et 62 blessés.
- x 22 octobre, signe que désormais tous les coups sont permis, les autorités d'Alger n'hésitent pas à commettre un acte taxé de piraterie ; elles prennent la décision de détourner sur Alger un avion marocain transportant Ben Bella accompagné de 4 autres membres de la direction du F.L.N. Arrêtés, ils sont transférés et incarcérés en métropole.
- x 12 novembre, 3 bombes dans un autobus, au Monoprix, à la gare : 36 blessés
- x 17 décembre, rue Michelet, Amédée Froger, maire de Boufarik, est abattu par Ali la Pointe. Son enterrement déclenche une chasse à l'arabe dont le bilan est lourd.
- x Le 4 janvier 1957, le gouvernement décide de confier au Général Massu les pleins pouvoirs civils et militaires. Le 6 janvier, Lacoste annonce au Général Salan, nouveau commandant en chef depuis le 1^{er} décembre, la mission dévolue à l'armée : briser le terrorisme. Le 7, Massu reçoit son ordre de mission et le même jour, il fait

entrer à Alger les 8 000 hommes de sa Xème D.P de retour d'Egypte. Pour mener à bien sa mission Massu est assisté des colonels Bigeard, Trinquier, Fossey-François et Godard figure de la résistance en Haute-Savoie en 1944. La bataille d'Alger commence ; elle dure jusqu'en septembre et se déroule en deux temps.

—- *janvier / mai*

A l'arrivée des 4 régiments parachutistes, le F.L.N réagit il ordonne une nouvelle vague d'attentats et lance un mot d'ordre de grève générale. Le 26 janvier, des bombes explosent dans 3 bars fréquentés par la jeunesse pied-noir : l'Otomatic, la Cafétéria, le Coq hardi. Bilan : 5 morts, 34 blessés. Le 28, la grève générale est déclenchée, elle est immédiatement brisée par l'intervention des parachutistes ; ils font ouvrir de force les magasins et obligent les fonctionnaires à gagner leur poste. A la mi-février, nouvelles bombes avec leurs lots de victimes : 9 morts et 35 blessés au stade municipal d'Alger et à celui d'El Biar. Ce sont les derniers attentats de cette première phase. A ce moment là, les parachutistes ont déjà entrepris de démanteler les réseaux du F.L.N multipliant les arrestations et les interrogatoires sans se soucier des méthodes employées !... Les coups ont porté ; Ben M'Hidi est arrêté, son exécution sommaire est camouflée en évasion. Les responsables F.L.N d'Alger, notamment Abane Ramdane et Krim Belkacen, sont contraints de quitter la ville à l'exception de Yacef Saadi et Ali la Pointe.

—- *juin / septembre*

Le 4 juin, le terrorisme est relancé ; 4 bombes dissimulées dans des lampadaires explosent vers 18h 30 à proximité d'arrêts de bus ; 10 morts dont 3 enfants. 9 juin, une bombe tue 10 personnes au Casino de la Corniche. Pour ces 2 attentats, le nombre des blessés est particulièrement élevé, on en compte près de 180. La traque reprend à Alger avec notamment l'intervention des "bleus de chauffe", anciens militants du F.L.N retournés. Fin août, un stock de 14 bombes est découvert ; le 24 septembre, Yacef Saadi est arrêté, il parle abondamment et surtout spontanément lors de ses interrogatoires ! Le 8 octobre, Ali la Pointe qui a été repéré par les "bleus de chauffe" est tué dans l'explosion de sa cache. L'organisation terroriste de la zone autonome d'Alger a cessé d'exister.

Mission accomplie mais au prix d'une violente polémique qui dénonce les méthodes d'interrogatoires pratiquées par les paras. Le débat est lancé dès février par des titres de la presse hebdomadaire : "Témoignage Chrétien", "France-Observateur", "l'Express" ; des personnalités prennent position, notamment le Général de la Bollardière qui fin mars, demande à être relevé de son commandement. Début septembre, la Commission de sauvegarde mise en place par Guy Mollet rend ses conclusions ; elle met l'accent sur "l'atrocité de la rébellion", reconnaît l'usage par les militaires de pratiques interdites mais réfute l'hypothèse d'un système généralisé. Ces conclusions ne sont pas rendues publiques mais seront révélées ultérieurement, le 14 décembre 1957, par le journal "Le Monde".

L'un des points forts du F.L.N réside dans l'aide qu'il peut attendre de ces soutiens extérieurs. Le camp socialiste et celui du monde arabe, notamment l'Egypte, sont ses pourvoyeurs d'armes. Le Maroc et la Tunisie apportent les commodités de leur territoire, leur proximité avec l'Algérie et leur impunité née de leur indépendance ; les armes y transitent en toute liberté en direction des maquis de l'intérieur ; des camps s'y établissent sous la protection de la frontière. Dans ces camps, sont entraînés et équipés les

recrues de l'A.L.N mais c'est également à partir d'eux que sont menées des opérations dans l'ouest et l'est algériens, l'Oranie et le Constantinois. Deux régions ont retenu l'attention des responsables de l'A.L.N pour l'implantation de ces bases arrières, Oujda au Maroc et Ghardimaou en Tunisie. D'emblée en 1956, c'est à un rythme élevé que sont menées les actions partant de ces bases. Sur la frontière Ouest, le secteur Marnia-Nédroma-Tlémcen est particulièrement affecté par l'activité des groupes de fellaghas stationnés à Oujda. Fin 1956, 400 hommes à l'est, lancent une attaque sur Tébessa ; arrêtés par une intervention de 2 régiments de paras, ils regagnent la Tunisie.

Pour l'Etat-Major et les responsables politiques, l'approvisionnement en armes des F.L.N et la perméabilité des frontières sont des problèmes auxquels il importe d'urgence d'apporter des solutions. L'intervention, en novembre 56, en Egypte aux côtés des Britanniques, peut laisser espérer de priver le F.L.N d'un soutien essentiel. Espoir déçu, l'expédition se solde par un échec ; il faut trouver autre chose... !

En juin, une expérience avait été tentée dans le secteur de Nemours sur la frontière avec le Maroc, l'installation d'un réseau de barbelés. Fin 56, début 57, l'initiative est renouvelée dans le secteur de Marnia mais selon une technique nouvelle, l'obstacle est électrifié et miné. Au sud, des batteries d'artillerie couplées à des radars de surveillance assurent l'interdiction des franchissements de la frontière. Les effets se font rapidement sentir, le barrage est une gêne sérieuse pour les fellaghas qui perdent leur liberté d'action. Le 26 juin 1957, la décision est prise par le ministre de la Défense, de généraliser le barrage aux deux frontières, la priorité étant accordée à la frontière tunisienne. La ligne Morice est née ; 3 mois suffisent pour réaliser le tronçon Bône-Souk Ahras-Tébessa. Dans la foulée, il est prolongé vers le sud jusqu'à Négrine en bordure de la région des Chotts. Dans le même temps, ce sont aussi 700 Km de barrage qui sont aménagés ponctués de postes le long de la frontière marocaine, de Nemours sur la Méditerranée à Colomb-Bechar aux portes du Sahara. Pour le F.L.N, ces deux barrages deviennent un handicap qu'il ne parviendra jamais à surmonter sauf à les contourner très loin vers le sud. Les maquis de l'intérieur sont désormais coupés de leurs bases d'approvisionnement en hommes, en armes et en munitions.

Enfin, dernier volet des réactions face à la rébellion, l'exploitation de ses dissensions. La rébellion n'est pas un bloc sans faille ; la discorde, la méfiance, les rivalités ne lui sont pas étrangères. Les haines y sont vives et nombreuses, celles qui opposent les messalistes au F.L.N, celles qui empoisonnent les rangs mêmes du F.L.N où les kabyles se méfient des arabes, les gens du Sud de ceux du Nord, les combattants de l'intérieur des dirigeants extérieurs, les militaires, des politiques. Un exemple suffit pour illustrer l'atmosphère qui règne au sein du monde des dirigeants du F.L.N, le sort réservé à Abane Ramdane, l'homme du congrès de la Soummam, l'un des chefs historiques de l'insurrection de novembre 1954. Le 27 décembre 1957, attiré au Maroc pour régler un problème avec les autorités marocaines, il est proprement étranglé par les tueurs de trois responsables du C.C.E : Krim Belkacem, Boussouf et Ben Tobal.

Pour les autorités d'Alger, il y a dans ces luttes internes, des opportunités à saisir ; elles le seront avec Bellounis et Si Chérif. Bellounis qui s'est donné le titre de chef de l'Armée Nationale Populaire Algérienne (A.N.P.A) commande le principal maquis messaliste. Avec 3 000 hommes, il tient une zone de 80 000 Km² comprise entre Aflou, au pied du Djebel Amour et Aumale au sud d'Alger ; cet espace est à cheval sur les Wilayas IV, V et VI. Après la tuerie de Melouza et l'éviction des maquis messalistes de Kabylie, le chef de

l'A.N.P.A estime plus prudent de se rapprocher des Français. A l'automne 57, il conclut avec eux un accord militaire qui lui laisse son autonomie et lui assure une aide logistique ainsi que l'appui d'hommes du 11^{ème} Choc. Fort de cette collaboration, il poursuit la lutte contre Bousouf, patron de la Wilaya V et Si Haoues commandant la Wilaya VI. Le rapprochement avec Bellounis donne lieu à des scènes étranges où se retrouvent côte à côte le drapeau tricolore et le drapeau vert et blanc de l'A.N.P.A qui est aussi celui du... F.L.N !

L'aventure Bellounis prendra fin au printemps 1958, dans le Djebel Sahari au nord de Djelfa. A ce moment là, le comportement du personnage à l'égard des populations est devenu tel que la décision est prise non seulement de mettre un terme à l'accord mais aussi de liquider l'A.N.P.A. Plus révélateur encore mais plus simple et plus durable, le ralliement de Si Chérif. Ancien brigadier de l'armée Française en Indochine, il commande environ 300 hommes implantés au Sud de la Wilaya VI dont il s'affirme même le commandant. Arabe, il se méfie des Kabyles de la Wilaya III ; il en redoute les visées sur son secteur. Se sentant menacé, le 20 juillet 1957, il prend la décision de se rallier sans condition à l'armée française avec l'ensemble de ses forces. L'avenir apportera la confirmation de la solidité de la décision de Si Chérif.

Fin 1957, la rébellion demeure une réalité puissante tant sur le plan politique que militaire mais il est indéniable qu'à ce moment là, elle est aux prises avec de sérieuses difficultés. A l'inverse, la situation des forces de l'ordre bénéficie d'une amélioration certaine. L'appareil militaire s'est étoffé et adapté aux exigences du conflit ; le terrorisme a déserté Alger ; les frontières sont protégées. Dans le bled, l'effet S.A.S commence à se faire sentir !

2) Dès 1958 : la rébellion aux prises avec des difficultés militaires croissantes.

1958, 1959, la guerre est plus que jamais à l'ordre du jour et sa physionomie se modifie sensiblement. Le premier semestre 58 est à cet égard d'une importance primordiale ; sur la frontière tunisienne, l'A.L.N subit un lourd échec et surtout les événements d'Alger en mai aboutissent au retour de de Gaulle à la direction du pays. A partir de ce moment là, le pouvoir politique affirme une volonté nouvelle de reprise en main de la conduite des affaires algériennes tant sur le plan politique que sur le plan militaire.

1958 : de Sakiet à Alger : un premier semestre sous haute tension

L'année 1958 débute, en Algérie, par une actualité chargée ; le 9 janvier, le premier litre de pétrole saharien arrive au terminal de Philippeville, le 18, le cargo yougoslave "Slovenia" est arraisonné au large d'Oran avec, à son bord, 150 tonnes d'armes destinées à l'A.L.N. Mais c'est la frontière tunisienne qui retient rapidement l'attention pour la garder pendant de nombreuses semaines.

Tout commence dans le secteur de Sakiet où deux postes se font face, Bordj Sakiet du côté algérien tenu par deux compagnies, l'une du 23^{ème} et l'autre du 153^{ème} R.I, Sakiet Sidi Youssef du côté tunisien, un village où cantonnent des éléments du 3^{ème} faïlek (bataillon) de l'A.L.N doté d'armes lourdes et de D.C.A. Le 11 janvier, une patrouille partie du Bordj tombe dans une embuscade tendue par l'A.L.N. Le bilan est lourd, 14 hommes sont tués, 5 faits prisonniers et emmenés en Tunisie. L'émotion est grande tant en Algérie qu'à Paris où le gouvernement intervient, en vain, auprès de la Tunisie pour obtenir la libération des prisonniers.

L'Etat-Major, à Alger, demande mais n'obtient pas de Paris l'autorisation de procéder à des poursuites ou à des ripostes en territoire tunisien. La crise de Sakiet ne fait que commencer. Le 17 janvier, un avion français est abattu par le tir d'une mitrailleuse F.L.N installée sur le toit d'un bâtiment tunisien ; le 7 février, un avion est de nouveau pris pour cible par les mêmes armes et doit se poser en catastrophe à Tébessa. Des représailles sont alors décidées à Constantine avec l'accord du Général Salan (et du ministre de la Défense Jacques Chaban-Delmas ?) ; 25 avions dont 11 B26 traitent à la mitrailleuse et à la bombe les positions et les cantonnements de l'A.L.N. à Sakiet Sidi Youssef. L'A.L.N. perd une centaine d'hommes malheureusement on relève aussi dans le village de Sakiet 70 victimes civiles dont 21 enfants selon les affirmations de Bourguiba. Le F.L.N a atteint ses objectifs, l'affaire de Sakiet s'internationalise. Bourguiba exige l'évacuation de toutes les troupes françaises de Tunisie et fait appel à l'O.N.U. Le 17 février, le gouvernement de Félix Gaillard est contraint de s'incliner et d'accepter les "bons offices" de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Mais le 4 mars, en représailles, le F.L.N exécute 3 appelés français capturés en Tunisie en 1956 ; la nouvelle de cette exécution ne sera rendue publique que beaucoup plus tard.

Cependant depuis la fin janvier, d'autres événements se déroulant le long du barrage et de la frontière tunisienne retiennent également l'attention. Les responsables des Wilayas I et II, les commandants des faileks de l'A.L.N stationnés en Tunisie ont pris rapidement conscience du danger que représente le barrage pour leur liberté de mouvement et d'action. La décision est prise de s'attaquer au barrage et de réaliser des passages en force.

L'effort est porté sur le barrage dans ses traversées des Monts de la Medjerda et de Tébessa au Sud. Face aux katibas de l'intérieur et aux bataillons de Tunisie, les forces de l'ordre alignent les unités de secteur de la 2^{ème} Division d'Infanterie Motorisée (D.I.M) auxquelles sont adjoints 5 régiments parachutistes et 2 de la Légion, le tout sous le commandement du Général Vanuxem. Débutés en janvier, les affrontements se succèdent, dans un terrain particulièrement difficile, tout au long des mois de février, mars, avril, mai. Ils prennent fin le 29 mai à la bataille de Guelma où le Colonel Jean-Pierre commandant le 1^{er} R.E.P trouve la mort.

Les combats les plus âpres se déroulent dans les montagnes au Sud-Ouest de Souk Ahras ; engagés le 28 avril, ils ne s'achèvent que le 3 mai. Le barrage a joué son rôle, les tentatives de franchissement et les franchissements ont tous été localisés et déjoués mais au terme de ces 5 mois d'affrontements les pertes sont lourdes de part et d'autre. L'A.L.N a perdu environ 4 000 tués, 672 hommes ont été faits prisonniers ou se sont ralliés ; 350 armes collectives et près de 3 000 armes individuelles ont été récupérées ; l'A.L.N de Tunisie est exsangue et, plus grave, son moral est profondément atteint. Plus jamais elle n'essayera de forcer le passage ; cet échec se soldera par des purges sanglantes au sein du commandement de l'A.L.N des frontières. Du côté des forces de l'ordre, on déplore 279 tués et près de 760 blessés. Au cours de la seule bataille de Souk Ahras, l'A.L.N a laissé sur le terrain 620 hommes ; les unités qui lui étaient opposées ont perdu elles près de 90 hommes dont ceux d'une compagnie du 9^{ème} R.C.P en majeure partie anéantie dans le Djebel Mouadjène.

Au moment où s'achève la bataille de la frontière tunisienne, des bouleversements sont en cours dans la vie politique nationale, des bouleversements directement liés à la crise

algérienne. Si le moral tend à s'effriter dans les maquis du F.L.N, un malaise profond s'empare des esprits au sein de l'armée et de la population "Pied-Noir" ; au départ de ce malaise, une réaction d'incompréhension, une inquiétude croissante, une explosion d'indignation. L'incompréhension, pour ne pas dire plus, est vive à l'égard des campagnes d'accusation qui, fin 1957 à Paris, mettent en cause le comportement des services de sécurité engagés dans l'élimination du F.L.N et de ses appuis.

En novembre, est créé un comité qui dénonce l'arrestation et la disparition du jeune enseignant communiste Maurice Audin. En décembre, les "Editions de Minuit" font paraître sous le titre "La question" le manuscrit dans lequel Henri Alleg, directeur du journal "Alger républicain" fait état des tortures qu'il a subies. Le même mois, le journal "Le Monde" publie le rapport de synthèse de la Commission de sauvegarde qui souligne l'emploi mais non généralisé de la torture par les forces armées.

L'inquiétude est alimentée par le spectacle de la vie politique à Paris dominée par l'instabilité gouvernementale inhérente aux péripéties de la crise algérienne. Après la démission de Guy Mollet le 1^{er} mai 1957, non seulement les gouvernements ont les plus grandes difficultés à se mettre en place mais ils se révèlent incapables de définir et de mettre en œuvre une politique cohérente susceptible de résoudre le problème algérien. Investi en juin, le gouvernement Bourges-Maunoury chute en septembre sur le rejet d'une loi-cadre élaborée par Robert Lacoste (Loi-cadre qui prévoit en Algérie l'instauration du collège unique dont les "Pieds-Noirs" ne veulent pas... !) Investi en novembre, le gouvernement Félix Gaillard chute en avril 58 des suites de l'affaire de Sakiet. Le 8 mai, Pierre Pflimlin est pressenti par le Président de la République René Coty pour former le gouvernement ; ayant fait connaître son intention de négocier avec le F.L.N, il suscite d'emblée à Alger plus de doute que de confiance.

Cette instabilité et ces incertitudes politiques paraissent d'autant plus insupportables que, jamais, dans les rangs des unités qui combattent la rébellion, les pertes n'ont été aussi sévères. Aux hommes tombés sur le barrage, il faut ajouter ceux qui le sont dans les accrochages ou dans les embuscades qui se déroulent à l'intérieur du pays ; ainsi le 17 mars, près d'Oued Foda dans l'Ouarsenis où toute une section est anéantie.

Dans certains milieux, une conviction prend forme, le salut de l'Algérie française ne peut venir que du retour au pouvoir de celui qui a une stature de sauveur, le Général de Gaulle. L'explosion d'indignation se produit le 9 mai, jour où le F.L.N rend public l'annonce de l'exécution des 3 jeunes appelés faits prisonniers en Tunisie. A partir de ce moment là, se déclenche le processus politique qui aboutit le 1^{er} juin à l'investiture de de Gaulle.

Dès le 9 mai, Salan et Lacoste font parvenir au Président de la République un télégramme le mettant en garde contre la formation d'un gouvernement qui ne serait pas décidé à conserver l'Algérie à la France. Le 10, des officiers de la 10^{ème} D.P font parvenir à Massu une pétition dont la lettre et l'esprit vont dans le même sens. Le 11, l'hebdomadaire algérois "Dimanche matin" lance un appel à de Gaulle sous le titre "Parlez, Parlez vite mon Général". Le 13 mai, Alger, où la grève est générale, est le théâtre d'une vaste manifestation décidée par les Anciens Combattants ; il s'agit de protester contre l'exécution des trois appelés ; la foule s'empare du palais du Gouvernement Général et pousse l'armée à s'emparer du pouvoir.

Dans l'euphorie du moment, un Comité de Salut Public est constitué, composé de colonels

et de "Pieds-Noirs", présidé par Massu. Il exige la formation d'un gouvernement de salut public sous la présidence de de Gaulle au moment même où, à Paris, l'investiture est accordée à Pflimlin... Le 14, Salan rejoint le mouvement et en prend la tête ; ayant reçu de Paris tous les pouvoirs civils et militaires en Algérie, il demande au président Coty la formation d'un gouvernement de salut public sous la direction... d'un arbitre national ! Le nom de de Gaulle n'apparaît pas mais il est sous-entendu. Le 16 mai, sur le Forum à Alger, se déroulent des scènes de fraternisation entre Pieds-Noirs et musulmans ; pour une part spontanées, ces manifestations sont aussi le résultat de l'action menée par les officiers qui contrôlent la Casbah par l'intermédiaire des "Bleus" des capitaines Léger et Sirvent.

Le 19 mai, le Général de Gaulle tient une conférence de presse où il se déclare à la disposition du pays. Une semaine plus tard, la Corse se rallie au mouvement d'Alger. Le lendemain, le 27, de Gaulle annonce qu'il a entamé le processus nécessaire à l'établissement d'un régime républicain. De fait, la voie vers le pouvoir lui est largement ouverte ; Guy Mollet fait savoir qu'il n'y est pas opposé ; Pflimlin, le 28, offre sa démission ; le 29, René Coty reçoit de Gaulle. Le 1^{er} juin, la messe est dite, par 329 voix contre 224, le Parlement vote l'investiture de de Gaulle. Le lendemain, l'Assemblée, à la majorité des deux tiers, renouvelle les pleins pouvoirs spéciaux en Algérie et surtout accorde au gouvernement qui les lui demande, les pleins pouvoirs pour six mois. Une autre phase du traitement de la crise algérienne commence.

De Gaulle face à la crise algérienne

Pas de règlement de la crise algérienne sans une indispensable consolidation du pouvoir politique ; c'est une conviction du Général de Gaulle qui ne peut se satisfaire du vote obtenu le 2 juin du renouvellement des pouvoirs spéciaux en Algérie et des pleins pouvoirs demandés par le gouvernement pour 6 mois. Cette consolidation lui est assurée dès le 28 septembre par le succès du référendum sur la nouvelle constitution qui donne naissance à la Vème République et renforce l'exécutif ; elle est confirmée par les élections de novembre qui accordent une large majorité à l'U.N.R. qui soutient de Gaulle et le principe de l'Algérie française ; elle est définitivement assise en décembre avec l'élection de de Gaulle à la présidence de la République. Pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie française les deux consultations du référendum et des élections législatives se sont déroulées selon le principe du collège unique ; les deux communautés, la Pied-Noire et la musulmane, les hommes et les femmes participent ensemble aux votes.

Le pouvoir établi permet au nouveau chef du gouvernement puis chef de l'Etat de développer une politique complexe qui, de juin 1958 à septembre 1959, donne l'impression d'être conforme à l'idée d'Algérie française. Cette politique s'adresse aux trois composantes de la crise algérienne : les populations en Algérie, la Pied-Noire comme la musulmane, l'armée et la rébellion.

Pour de Gaulle il importe de rétablir d'urgence en Algérie deux choses : la confiance et le pouvoir politique. Du 4 au 7 juin de Gaulle se rend en Algérie où ses déclarations et ses décisions vont dans le sens attendu par tous ceux qui dans le monde civil, Pieds-Noirs ou musulmans, et dans les milieux militaires aspirent au maintien de l'Algérie au sein de l'espace national. A Alger il fait entendre "je vous ai compris" et à Mostaganem "Vive l'Algérie française" ; deux exclamations riches d'espoir mais qui à terme se révéleront source d'incompréhension et d'amertume. Dans le même temps, la décision est prise de

maintenir Salan à Alger avec des pouvoirs élargis ; nommé délégué général du Gouvernement, il concentre les pouvoirs civils et militaires. Ce premier voyage est rapidement suivi d'un second au début juillet et fin juillet d'un arrêt de 2 jours à Alger à l'issue d'une tournée en Afrique et à Madagascar. Chacune de ces présences suscite beaucoup d'enthousiasme au sein des deux communautés.

Le danger politique de ces voyages n'échappe pas au F.L.N qui réagit en décidant de porter la guerre en métropole. Le 25 août, sa Fédération en France organise une série d'attentats qui visent des dépôts pétroliers ; le 19 septembre, il se dote d'une structure politique nouvelle : le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne confié à la présidence de Ferhat Abbas. Installé au Caire, ce G.P.R.A bénéficie d'un soutien international qui s'élargit ; si en décembre 1958, l'Assemblée Générale de l'O.N.U repousse une résolution afro-asiatique reconnaissant le droit à l'indépendance de l'Algérie, il n'échappe à personne que pour la première fois, les U.S.A n'ont pas soutenu la position française ; ils se sont abstenus ! De Gaulle est conscient de cette évolution mais il persiste dans la conduite de la politique. Du 2 au 5 octobre, il réalise un 4^{ème} voyage en Algérie, voyage à résonance économique et sociale ; le 3 octobre, il annonce à Constantine le lancement d'un vase plan destiné à moderniser l'économie de l'Algérie et à réduire la crise sociale dont le F.L.N a su profiter.

Rétablir la confiance mais rétablir également l'autorité du politique dans le traitement de la crise algérienne. Le monde militaire est, à l'évidence, concerné. C'est immédiatement après l'annonce de Constantine que sont prises les premières mesures. Le 14 octobre, les militaires sont sommés de rentrer dans le rang, c'est-à-dire de quitter tous les Comités du Salut Public créés depuis le 13 mai. Par la suite, ce sont les officiers généraux par trop engagés dans l'action politique qui sont retirés d'Algérie, d'abord Jouhaud puis Vanuxem. En décembre, vient le tour de Salan ; son rappel à Paris est annoncé à l'occasion du 5^{ème} voyage de de Gaulle en Algérie et au Sahara. Il est remplacé dans ses fonctions par Delouvrier et Challe ; Paul Delouvrier, déjà en charge de la mise en œuvre du plan de Constantine, est nommé délégué général en Algérie sous l'autorité du Premier Ministre (ce sera Michel Debré à partir du 8 janvier 1959) ; Maurice Challe se voit confier le commandement en chef des forces en Algérie.

La priorité reste cependant la lutte contre une rébellion qui reste active mais qui donne aussi des signes de faiblesse. Le bouclage des frontières la prive maintenant de renforts en armes et en hommes ; elle continue à subir des pertes élevées évaluées, en 1958, à 30 000 hommes ; ses luttes internes ne s'atténuent pas ; elle est victime de purges sanglantes qui se comptent par milliers notamment celles pratiquées dans la Wilaya III par Amirouche atteint de la "bleuite" cette hantise de la trahison déclenchée par l'action d'intoxication et de désinformation menée par le capitaine Léger.

Cette situation pousse de Gaulle à tenter une nouvelle politique susceptible de mettre un terme au conflit au mieux des intérêts de la présence française : dans le même temps prendre l'initiative d'une ouverture en direction de la rébellion et accentuer la pression militaire. A partir d'octobre 1958, de Gaulle multiplie les signes et les propositions de bonne volonté. Le 23 octobre, il offre aux combattants des maquis "la paix des braves" à la seule condition de laisser "les couteaux au vestiaire". Dès le 25 octobre, l'offre est rejetée par le F.L.N. Le 31 octobre, l'ordre est donné de libérer 1 000 personnes internées en Algérie. Le 10 novembre, un nouveau pas est fait ; de Gaulle avance une offre de cessez-le-feu accompagnée d'une déclaration propre à amorcer une détente dans les

esprits des milieux algériens, il reconnaît la légitimité des Etats africains à l'indépendance.

Le 17 novembre, le commandant Azzedine de la Wilaya IV (Algérois) est capturé ; pris en main par les responsables du 2^{ème} bureau à Alger, il est renvoyé dans sa Wilaya pour en convaincre les combattants d'accepter l'offre de la paix des braves (la tentative n'aboutira pas, elle se soldera par le retournement d'Azzedine).

Au début 1959, de Gaulle poursuit son entreprise ; le 15 janvier, des mesures de grâce interviennent en faveur de 7 000 détenus et surtout la figure symbolique de la lutte pour l'indépendance, Messali Hadj, est libérée. Enfin le 7 mars, dernier geste, il concerne le sort de Ben Bella qui avec son transfert sur l'île d'Aix, bénéficie de meilleures conditions d'incarcération. Mais à cette date, la priorité n'est plus aux approches politiques, elle est à l'accentuation de la pression militaire. Les effets de la désignation de Challe commencent à se faire sentir.

Au moment où Challe prend en main le commandement des forces en Algérie, il peut compter sur une situation dont les données se sont modifiées. Les barrages sont opérationnels, le dispositif des unités en charge de la lutte sur le terrain est définitivement en place ; la liberté d'action de la rébellion est notablement entravée par les effets de la politique de regroupement des populations qui soustrait de leur influence plus de 2 millions d'habitants du bled et qui, en multipliant les zones interdites, facilite l'intervention des forces de l'ordre. Dès sa désignation, Challe impose un certain nombre de décisions destinées à la fois à asphyxier un peu plus les maquis du F.L.N et accroître les capacités de nos forces.

Sur la frontière tunisienne, la ligne Morice est doublée au Nord et au Sud de Souk Ahras de façon à renforcer son imperméabilité. Des mesures sont prises propres à renforcer l'efficacité des troupes sur le terrain ; l'effectif des harkas est sensiblement accru, le nombre des harkis passe de 24 000 à 60 000 ; la création des commandos de chasse, officialisés en février, est accélérée. Dès avril, sur les 100 commandos prévus 74 sont opérationnels ; avec les unités de réserve générale, ils sont une pièce maîtresse du plan d'action en cours depuis février : le balayage systématique de l'Algérie d'Ouest en Est avec l'ensemble des troupes de choc de la réserve générale. Challe entend ainsi casser l'une après l'autre les katibas dans leurs bastions montagneux.

L'enchaînement des opérations court tout au long de 1959. L'offensive démarre en Oranie le 6 février et s'attaque à la Wilaya V. Du 18 avril au 18 juin, sous le nom de code de "Courroie", l'offensive glisse vers l'Est sur l'Ouarsenis et l'Algérois domaine de la Wilaya IV. Du 5 au 12 juillet, le Hodna, un des bastions de la Wilaya I, est le terrain d'action de l'opération "Etincelle". Dès le 22 juillet, "Jumelles" s'en prend aux grands fiefs rebelles de la Wilaya III de Kabylie dans le Djurdjura et l'Akfadou. L'opération ne prendra fin qu'en mars 1960 et pendant tout l'hiver, les hommes de la 10^{ème} D.P resteront sur le terrain.

A partir du 6 septembre et jusqu'en novembre, les repaires de la Wilaya II dans le Nord-Constantinois de Djidjelli à Bone sont les cibles des opérations "Pierres Précieuses" qui se déroulent d'Ouest en Est. Ces offensives s'accompagnent de coups durs pour l'état-major intérieur de la rébellion qui perd des chefs de renom. Le 28 mars, Amirouche commandant la Wilaya III de Kabylie et Si Haoues, patron de la Wilaya VI, tombent dans une embuscade à proximité de Bou Saada à l'Ouest du Hodna ; le 5 mai, c'est au tour de Si M'Hamed commandant la wilaya IV de trouver la mort ; le 5 novembre, la wilaya III perd

le commandant Mira qui avait remplacé Amirouche.

Au total 1959 est une année difficile pour la rébellion. Elle doit supporter des pertes sévères ; 26 000 hommes ont été mis hors de combat, le nombre des prisonniers s'élève à 11 000, plus de 20 000 armes dont 2 200 collectives (mitrailleuses mortiers) ont été récupérées. Toutes les informations en provenance des maquis indiquent que le découragement commence à gagner les rangs des "djounoud" ; un signe apporte la preuve de cet état d'esprit nouveau, la part croissante des prisonniers dans les pertes subies par l'A.L.N, de 25 % en 1958 elle passe à 40 % en 1959. Cette situation n'échappe pas aux dirigeants du F.L.N qui essayent de réagir en galvanisant leurs combattants ; en août, Krim Belkacem lance de Tunis un ordre d'attaque générale permanente.

Pour les forces de l'ordre, la permanence des affrontements et l'enchaînement des opérations impliquent également un prix particulièrement élevé ; aux 3 000 tués et 8 000 blessés en 1958, il faut ajouter les 2 700 tués et 6 500 blessés en 1959. De Gaulle est parfaitement conscient de ces sacrifices imposés à la Nation et de la nécessité de mettre un terme à l'effusion de sang par le choix d'une nouvelle politique. Le tournant se situe à la fin août 1959 quand à l'occasion d'un 6^{ème} voyage en Algérie, de Gaulle s'adresse en particulier aux militaires et leur demande d'accepter sa politique. Quelques jours plus tard, les termes de cette politique sont précisés dans le discours qu'il prononce le 16 septembre.

3) 1959 - 1962 : vers le dénouement. De l'autodétermination à la négociation.

Le chemin vers le dénouement politique est abordé le 16 septembre 1959 ; le terme du parcours intervient le 19 mars 1962, terme officiel qui ne signifie pas pour autant fin du drame. Il faudra donc passer par de longues étapes avant d'y parvenir. Durant cette période de Gaulle met deux fers au feu selon l'expression du ministre Peyrefitte. Il doit :

- x - affaiblir la rebellion par la poursuite du plan Challe,
- x - imposer sa politique à l'armée et aux Pied-Noirs.

Il lui faudra en permanence affronter et surmonter des difficultés de trois ordres :

- x - Le refus de la communauté "Pied-Noir" et de sa composante activiste de l'O.A.S. d'accepter les nouvelles orientations politiques décidées par de Gaulle.
- x - L'état d'esprit de l'armée qui engagée non pour le statu quo mais pour une Algérie liée à la France ne peut se résoudre à l'abandon des musulmans qui lui ont fait confiance.
- x - L'intransigeance du F.L.N. arc-bouté sur ses exigences : l'indépendance de l'Algérie, l'unicité de la nationalité dans la nouvelle Algérie, l'appartenance du Sahara à l'Algérie, le monopole de la représentation de l'Algérie en lutte.

16 septembre 1959/6-8 janvier 1961 : les chemins de l'autodétermination.

Le 16 septembre 1959, le Général de Gaulle s'exprime à la télévision ; il n'est plus question de paix des braves. C'est une toute nouvelle orientation de sa politique algérienne qu'il annonce.

"... Grâce au progrès de la pacification, au progrès démocratique, au progrès social, on

peut maintenant envisager le jour où les hommes et les femmes qui habitent l'Algérie seront en mesure de décider de leur destin, une fois pour toutes, librement en connaissance de cause. Compte tenu de toutes les données, algériennes, nationales et internationales, je considère comme nécessaire que ce recours à l'autodétermination soit, dès aujourd'hui, proclamé. Au nom de la France et de la République, en vertu du pouvoir que m'attribue la Constitution de consulter les citoyens, pourvu que Dieu me prête vie et que le peuple m'écoute, je m'engage à demander d'une part aux Algériens dans leur douze départements, ce qu'ils veulent en définitive et, d'autre part, à tous les Français d'entériner ce que sera ce choix..."

Dans la suite de son intervention de Gaulle subordonne la consultation au retour de la paix et il en précise les finalités possibles.

"... Comme l'intérêt de tout le monde, et d'abord celui de la France, est que l'affaire soit tranchée sans aucune ambiguïté, les trois solutions concevables feront l'objet de la consultation.

Ou bien : la Sécession...

Ou bien : la Francisation complète...

Ou bien : le Gouvernement des Algériens par les Algériens appuyé sur l'aide de la France..."

Une remarque s'impose qui concerne l'attitude de de Gaulle à l'égard du Sahara ; le discours s'adresse aux Algériens des 12 départements (ils sont 13 en réalité...) et non à ceux des deux départements du Sahara ; en cas de sécession, le Sahara ne semble pas être concerné, de Gaulle en réserve le destin ultérieur. Le sort du pétrole dont l'arrivée par oléoduc au port de Bougie est proche (en novembre) est en jeu ainsi que celui du polygone d'essai de l'arme nucléaire en cours de réalisation.

Le 16 novembre, dans une conférence de presse, de Gaulle, fort de l'approbation de l'Assemblée Nationale, confirme sa décision d'autodétermination et propose aux dirigeants du F.L.N. l'ouverture de discussions destinées à aboutir à un cessez-le-feu. Le G.P.R.A. répond par une fin de non-recevoir et une réorganisation de son Etat-Major sous la direction de Houari Boumediene. L'Armée s'inquiète et s'interroge malgré le message qui lui est adressé en octobre. Dans une interview accordée le 18 janvier 1960 à un magazine allemand Massu traduit cet état d'esprit ; il avoue ne plus comprendre la politique de de Gaulle. La sanction tombe sans tarder ; Massu est limogé, remplacé au Corps d'Armée d'Alger par le Général Crépin.

Alger s'embrace. Le 24 janvier, les partisans de l'Algérie française derrière Joseph Ortiz, Jean-Jacques Susini et Pierre Lagailarde déclenchent une manifestation dans le but de s'emparer de bâtiments publics et de créer un mouvement insurrectionnel à l'image de celui du 13 mai. Mais l'affaire tourne mal ; à l'exception de quelques hommes des unités territoriales l'armée ne suit pas même si le mouvement a sa sympathie ; à 18 heures, la Gendarmerie mobile intervient pour faire évacuer les bâtiments occupés ; une fusillade est déclenchée qui fait 20 morts (14 gendarmes et 6 manifestants) et 150 blessés. Ortiz, Lagailarde et Susini s'enferment dans un camp retranché sous la surveillance compréhensive des paras. C'est le début de la "Semaine des barricades".

Le lundi 25, le Premier Ministre, Michel Debré, et le Ministre des Armées, Pierre Guillaumat, se rendent à Alger où le Colonel Argoud le met en garde et leur fait entendre que si de Gaulle ne renonce pas à son projet d'autodétermination "les colonels se

chargeront de l'y contraindre". Le 28, pour échapper à la pression d'Alger, Delouvrier et Challe se replient sur la base aérienne de La Reghaïa. Le 29, de Gaulle, en uniforme, intervient à la télévision et appelle l'armée à ne pas se joindre au mouvement qu'il condamne. Le discours porte, le 30, la plupart des membres des unités territoriales quittent les barricades. Le 1^{er} février les derniers émeutiers avec Lagaillarde font leur reddition, exception faite d'Ortiz qui s'échappe. Dans la foulée de ces événements d'Alger l'Assemblée Nationale accorde à de Gaulle le droit, pendant un an, de légiférer pour tout ce qui concerne l'Algérie ; Soustelle, en désaccord avec le chef du gouvernement, quitte le gouvernement ; des sanctions frappent un certain nombre d'officiers dont Bigeard et Godard qui sont mutés hors d'Algérie.

Ce mois de février est décidément chargé. Le 13, les réserves de de Gaulle à l'égard du Sahara reçoivent leur justification avec l'explosion de la première bombe atomique française. Le 24, les services de police mettent à jour le réseau Jeanson de soutien au F.L.N. Mars s'ouvre avec la décision de de Gaulle qui juge nécessaire de se rendre de nouveau en Algérie. Du 3 au 5 mars, il réalise son 7^{ème} voyage et surtout sa deuxième "tournee des popotes" au cours desquels il évoque "l'Algérie algérienne liée à la France" après la victoire des armes.

En parallèle à ces péripéties la guerre continue. Appelé à Paris Challe est remplacé par Crépin mais ses directives restent de mise. On se bat toujours aussi âprement dans les djebels où le F.L.N. continue à enregistrer des pertes sévères. A la fin de mars, la Wilaya V (Oranie) perd son chef, le colonel Lofti ; Juin voit le déclenchement de l'opération "Flammèche" dans le Hodna ; elle sera suivie en juillet de l'opération "Cigale" dans l'Orléansvillois et en octobre d' "Ariège" dans les Aurès. Dans les maquis la situation est de plus en plus difficile ; les armements, les vivres manquent, les rangs s'éclaircissent un peu plus avec les 20 000 tués enregistrés au cours de l'année 60 et 13 000 EN 1961. Le verrouillage des frontières limite voire empêche l'arrivée des secours. Les rapports s'enveniment entre les responsables des maquis et ceux du G.P.R.A. à Tunis. Cette situation de difficultés et de tension explique l'affaire Si Salah.

Confronté aux difficultés des maquis Si Salah, commandant politique et militaire de la Wilaya IV (Algérois), au nom des combattants de l'intérieur, décide de prendre contact avec les autorités françaises. De Gaulle informé de l'initiative donne son feu vert pour amorcer des négociations dont l'esprit est conforme à son offre de la "paix des braves". Deux émissaires sont dépêchés à Médéa pour entamer des négociations où sont abordés les problèmes d'un cessez-le-feu, du sort des armes des combattants et des combattants eux-mêmes. Le 9 juin les discussions sont suffisamment avancées pour que Si Salah se rende à Paris accompagné de 2 adjoints. Le lendemain vers 22 heures, ils sont reçus secrètement par le Général de Gaulle. L'entrevue n'a pas de suite mais quelques jours plus tard, le 14, de Gaulle, dans une allocution radio-télévisée renouvelle aux dirigeants du F.L.N. son offre de cessez-le-feu et de négociation."

...Une fois de plus je me tourne, au nom de la France, vers les dirigeants de l'insurrection. Je leur déclare que nous les attendons ici pour trouver avec eux une fin honorable aux combats qui se traînent encore, régler la destination des armes, assurer le sort des combattants..."

Assurément on peut trouver un lien entre le contenu de cette intervention et celui des négociations dont Si Salah avait été un des acteurs... Mais cette intervention ne reste pas, elle, sans suite.

Le 25 juin, répondant à l'invitation de de Gaulle, deux émissaires du F.L.N., Mohammed Benyahia et Ahmed Boumendjel, débarquent à Orly et gagnent la préfecture de Melun où se déroulent des pourparlers. Le 29, la rencontre prend fin sur un constat d'échec, les positions des 2 parties sont trop éloignées. Le F.L.N. exige la reconnaissance de la nationalité algérienne, l'indépendance en fait ; pour la délégation française seule compte l'obtention d'un cessez-le-feu. Echec donc, mais pour les 2 camps il n'est pas total ; la France a apporté la preuve de sa volonté de traiter avec la rébellion ; la personnalité politique du F.L.N. a été admise mais de Gaulle se refuse toujours à reconnaître le F.L.N. comme seul interlocuteur. Il le fait savoir le 20 juillet.

Le second semestre 1960 est en grande partie animé par les péripéties judiciaires de deux procès liés à l'affaire algérienne. Au début septembre, le 5, s'ouvre le procès des membres du réseau Jeanson ; dès le lendemain 121 personnalités des milieux intellectuels et artistiques, S. de Beauvoir, Sartre, M. Duras, Vercors..., signent une déclaration reconnaissant le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie. Le verdict tombe en octobre, les 15 accusés sont condamnés à 10 ans de prison. Le 3 novembre l'actualité est occupée par le début du procès des acteurs des barricades d'Alger ; il ne prendra fin qu'en mars. Dès l'ouverture de nombreux incidents émaillent les audiences. Profitant de leur liberté provisoire certains inculpés gagnent l'Espagne où ils retrouvent Salan qui en septembre, avait quitté la France en signe de refus de la politique algérienne de de Gaulle, politique qui, le 4 novembre, reçoit une nouvelle orientation.

"...Ayant repris la tête de la France, j'ai, comme on le sait, décidé, en son nom, de suivre un chemin nouveau. Ce chemin conduit, non plus à l'Algérie gouvernée par la métropole, mais à l'Algérie algérienne. Cela veut dire... une Algérie qui, si les Algériens le veulent - et j'estime que c'est le cas - aura son gouvernement, ses institutions et ses lois..."

Au cours du même discours le Général va plus loin encore lorsqu'il ajoute : "...la République algérienne, laquelle existera un jour... Cette déclaration n'est pas sans susciter un profond malaise tant dans les milieux politiques (Michel Debré) que militaires (Général Ely).

La fin novembre et décembre sont occupés à la préparation du référendum prévu pour janvier 1961. Pour mettre en œuvre sa politique de Gaulle a besoin d'hommes dont il est sûr de la fidélité et des convictions, d'hommes tels Jean Morin et Louis Joxe. Le premier est nommé délégué-général à Alger où il remplace Delouvrier, le second prend en charge le Ministère des Affaires algériennes. Reste le plus important dans cette préparation, convaincre du bien-fondé de sa politique non seulement les deux communautés d'Algérie, la "Pied-Noire" et la musulmane, mais aussi les militaires atteints par le doute.

C'est dans ce but qu'il entreprend, du 9 au 13 décembre son 8^{ème} déplacement en Algérie et sa 3^{ème} "tournee des popotes". L'accueil qu'il reçoit à Alger et à Oran le renseigne sur l'atmosphère qui règne en Algérie. D'un côté les "Pieds-Noirs" manifestent violemment leur hostilité à l'Algérie algérienne de de Gaulle, de l'autre les musulmans répondent en exprimant leur volonté d'indépendance et leur soutien au F.L.N. A Alger ils descendent en masse de la Casbah et du Clos Salambier aux cris certes de "Yahia de Gaulle", mais aussi "Yahia Algérie" ou "Vive le F.L.N." Au sein de la foule se sont glissés de nombreux porteurs de l'emblème Vert et Blanc ; à la vue de ces drapeaux du F.L.N. les forces mobilisées pour assurer l'ordre ouvrent le feu... Ces manifestations traduisent un fait majeur dans la géographie les forces du F.L.N. ; elles ne sont plus dans le bled d'où elles ont été éloignées par la présence efficace des S.A.S. et la permanence de l'action militaire, mais dans les centres urbains où l'organisation politique du F.L.N. a pu se

déployer et agir plus librement. Cette évolution se traduira dans les comportements lors du référendum de janvier.

Le 19 décembre 1960 le G.P.R.A. reçoit un soutien essentiel de la Communauté internationale où il a gagné de nombreux appuis, l'Assemblée Générale de l'O.N.U. vote la résolution 1514 qui reconnaît au peuple algérien son droit à l'indépendance. Fort de ce vote et du succès des contre-manifestations qui se sont déroulées lors de la visite de de Gaulle, le F.L.N. intervient dans la campagne précédant le référendum. Alors que l'armée agit pour que le "Oui" l'emporte, le F.L.N., notamment sur les ondes de radio Rabat ou de radio Tunis, milite pour le boycott ou le vote négatif. C'est donc dans un contexte de tension que, le 8 janvier, se déroule la consultation en métropole et sur le territoire algérien. En métropole le "Oui" est massif, il rassemble 75 % des suffrages. En Algérie les caractères du scrutin et des résultats traduisent bien la complexité de la situation. Reflet des consignes du F.L.N. et de l'hostilité des "Pieds-Noirs" l'abstention est forte, plus de 40 % des inscrits ont refusé de participer au scrutin. Parmi les votants le "Oui" est majoritaire à 65 % grâce au bled. Le "Non" et les abstentions l'ont emporté dans les villes. La campagne référendaire a été l'occasion pour un certain nombre de responsables militaires de s'exprimer ; 16 officiers généraux ont ainsi fait connaître publiquement leur opposition à la politique suivie par le Général de Gaulle et le Général Challe démissionne de son poste de Commandant en chef Centre-Europe. Dans les semaines qui suivent la tenue du référendum un obstacle nouveau se dresse face aux intentions du Chef du Gouvernement, l'O.A.S. ; Susini et Lagailarde, les hommes de la "semaine des barricades" en posent les fondements à Madrid où ils ont trouvé refuge.

Janvier 1961-19 mars 1962 : la recherche et la conclusion d'un accord.

Pour de Gaulle il est plus urgent que jamais de trouver une solution au problème algérien. Le temps presse, plus il passe moins il est favorable aux positions françaises dans une incontournable discussion avec le F.L.N. la rupture avec la communauté européenne d'Algérie acquise à l'O.A.S. est désormais totale. La communauté musulmane sait maintenant à quoi s'en tenir, l'indépendance est en vue sous les auspices du F.L.N. Ceux des musulmans qui s'étaient engagés en faveur de la permanence d'une présence française commencent à regretter leur loyauté non sans une réelle amertume ; cet état d'esprit est, au fil du temps, de plus en plus perceptible dans les rangs des harkis où la crainte d'un abandon se fait jour.

Dans le même temps, surtout dans les centres urbains le F.L.N. engrange de nouvelles adhésions plus par opportunisme que par sincère conviction politique ; se rapprocher du F.L.N., militer dans ses rangs sont devenus des gages d'avenir assuré. L'armée reste fidèle à ce qu'elle pense être toujours sa mission, elle se bat ; aux frontières sa vigilance reste totale face à des harcèlements qui demeurent permanents et sont menés par une A.L.N. dotée, grâce à l'aide du camp socialiste, de matériels de plus en plus puissants tels les mortiers de 120 russes ou chinois ; sur le terrain, dans les zones opérationnelles et dans les quartiers, la traque du fellagha et de l'organisation F.L.N. ne connaît aucun relâchement. Mais l'armée ne se fait plus d'illusion, elle sait que les hommes qui continuent à tomber (il y en a eu 2 000 en 60, il y en aura encore plus de 1 600 en 61) sont sacrifiés en pure perte.

La rancœur est perceptible chez les capitaines âmes de la lutte pour une Algérie française ; leur crainte est grande d'être dépossédés d'une victoire qu'ils ont construite avec passion. En métropole l'opinion est gagnée par une lassitude croissante à l'égard d'une guerre qui ne veut pas dire son nom, une guerre dont on ne perçoit pas la fin mais dont on connaît le terme, l'indépendance de l'Algérie. Le F.L.N. sait qu'il l'a emporté moins par la lutte armée que par son poids croissant dans la sphère politique internationale ; il sait que le temps joue en sa faveur.

Janvier 1961 - Mars 1962, quinze mois vont être nécessaires pour aboutir à une solution au problème algérien ; quinze mois de progrès réalisés pas à pas, aux pas de concessions successives.

Les premiers pas sont effectués de façon discrète. Le 20 février peu après le déclenchement de l'opération "Dordogne" dans le Sud-Constantinois, Georges Pompidou et Bruno de Leusse rencontrent, en secret, en Suisse, Ahmed Boumenjel et Tayeb Boulharouf. Au terme de cette rencontre il est prévu que les discussions se poursuivent.

Le 30 mars le G.P.R.A. et le gouvernement annoncent simultanément que les pourparlers s'ouvriront le 7 avril à Evian. La rencontre n'aura pas lieu, Louis Joxe ayant exprimé la volonté de discuter non seulement avec le F.L.N. mais également avec le M.N.A. la réaction du F.L.N. est immédiate, il refuse de se rendre à Evian. Malheureusement l'annonce de la rencontre déclenche un drame ; le 31, Camille Blanc maire d'Evian est assassiné par l'O.A.S. L'émotion est grande dans le pays mais n'altère en rien la volonté de discussion. Le gouvernement renonce à considérer le M.N.A. comme un interlocuteur grâce en partie à Messali Madj qui affirme faire confiance au F.L.N. pour discuter avec la France. Un obstacle est ainsi tombé et le 11 avril, à l'occasion d'une conférence de presse, de Gaulle s'exprime de nouveau sur l'avenir de l'Algérie dans un sens qui ne peut que satisfaire le F.L.N.

"Et c'est pourquoi, aujourd'hui la France considère avec le plus grand sang-froid une solution telle que l'Algérie cessât d'appartenir à son domaine..."

Et d'ajouter évoquant le futur Etat algérien..."Pour ma part, je suis persuadé qu'il sera souverain au-dedans et au-dehors. Et encore une fois, la France n'y fait nul obstacle..."

Pour les partisans de l'Algérie française ç'en est trop. Le 12 avril, les généraux Challe, Faure, Zeller, Jouhaud décident d'une insurrection militaire. Alors que l'opération "Isère" menée par la 25^{ème} D.P. et la 21^{ème} D.I. est en cours de développement dans le Sud-Constantinois, Challe, Zeller et Jouhaud déclenchent leur putsch à Alger le 22 avril avec l'appui des hommes du 1^{er} Régiment Etranger de Parachutistes (R.E.P.) sous les ordres du commandant Hélié Denoix de Saint-Marc ; le lendemain ils sont rejoints par le général Salan.

Mais cette tentative de prise de pouvoir à Alger est rapidement vouée à l'échec ; les responsables militaires en Algérie sont divisés, le général Gouraud à Constantine se rallie au mouvement mais, à Oran, le général de Pouilly s'y refuse ; la grande majorité des unités reste dans la légalité. Le 23, de Gaulle réagit avec vigueur ; il met en application l'article 16 de la Constitution qui lui accorde les pleins pouvoirs et intervient à la télévision. Après avoir dénoncé un "quarтерon de généraux en retraite" il donne l'ordre d'entraver leur action. "...j'interdis à tout Français et d'abord à tout soldat d'exécuter aucun de leurs ordres..." L'appel est entendu par les appelés ; dès le 25, l'échec de la tentative est une évidence attestée le 26 par l'arrestation de Challe. Mais quelques jours plus tard, au début

mai, se met en place à Alger un comité directeur de l'O.A.S. dont la direction est confiée à Salan.

Le 10 mai, le G.R.P.A. et le gouvernement annoncent simultanément l'ouverture de négociations à Evian à la date du 20 mai ; le G.R.P.A. en avait fait la demande le 23 avril, le lendemain du déclenchement du putsch d'Alger. Une nouvelle étape commence donc à Evian le 20 mai, l'étape d'un dialogue maintenant officiel, mais elle commence sur des attitudes fortement contrastées. Alors que Louis Joxe annonce une trêve unilatérale des combats pour un mois en Algérie, le F.L.N. ordonne une intensification de ses actions de façon à négocier en force. D'emblée la négociation s'avère difficile, elle achoppe sur les deux questions fondamentales du Sahara et du sort de la minorité non-musulmane. Les divergences sont telles que le 13 juin, sur proposition de Louis Joxe, la conférence est ajournée.

Une semaine plus tard le G.P.R.A. exprime le souhait d'une reprise des pourparlers mais, toujours soucieux de faire état de sa force, le F.L.N. déclenche, au début juillet, de violentes manifestations dans l'Algérois et le Constantinois. Elles seront réprimées sans ménagement !... Le déblocage de la situation vient encore une fois de Paris où, le 11 juillet, le Haut Tribunal militaire mis en place à la suite du putsch condamne à mort par contumace les principaux acteurs : les ex-généraux Salan, Jouhaud, Gardy et les ex-colonels Argoud, Broizat, Gardes, Godard, Lacheroy. Le 12, de Gaulle, dans une adresse radio-télévisée aux Français, revient sur le problème algérien ; il déclare que "... la France accepte sans aucune réserve que les populations algériennes constituent un Etat entièrement indépendant......mais que faute de coopération organique des communautés...il lui faudrait, en fin de compte, regrouper dans telle ou telle zone, afin de les protéger, ceux des habitants qui se refuseraient à faire partie d'un Etat voué au chaos..." Cette menace était précédée d'un engagement destiné à susciter un certain apaisement, l'engagement de réduire dès septembre la durée du service militaire et de retirer de la zone des combats, confiée au général Ailleret depuis juin, d'importantes unités. Ces propos du 12 permettent aux négociations de reprendre le 20 juillet au Château de Lugrin à proximité d'Evian.

Mais aucune avancée ne s'avérant possible sur les deux problèmes clés du Sahara et de la place de la communauté européenne dans la nouvelle Algérie la conférence est, le 28 juillet, ajournée de façon sine die à la demande de la délégation du G.P.R.A. Dans les jours et les semaines qui suivent rien n'intervient qui puisse favoriser de nouveau un quelconque apaisement. Au contraire ! Salan prend la direction de l'O.A.S. ; sur le plan militaire, du côté français, il est mis un terme à la trêve unilatérale ; le Conseil national de la révolution algérienne se réunit à Tripoli le 9 août et, le 27, prend la décision de remanier le G.P.R.A. : Ferhat Abbas est remplacé à la présidence par Ben Khedda jugé plus révolutionnaire, plus intransigeant.

A l'automne une volonté réciproque de reprise du dialogue est perceptible. La position de la France s'assouplit encore une fois de façon sensible. L'écueil du Sahara est levé ; dans sa conférence de presse du 5 septembre de Gaulle admet, en effet, qu'une Algérie indépendante et associée à la France aura vocation à revendiquer le Sahara...

Il y a l'affaire du Sahara. Pour ce qui est du Sahara, notre ligne de conduite est celle qui sauvegarde nos intérêts et qui tient compte des réalités...les réalités, c'est qu'il n'y a pas un seul Algérien, je le sais, qui ne pense que le Sahara doit faire partie de l'Algérie et qu'il n'y aurait pas un seul gouvernement algérien, quelle que soit son orientation par

rapport à la France, qui ne doit revendiquer sans relâche la souveraineté algérienne sur le Sahara. Enfin, le fait est que, si un Etat algérien est institué et s'il est associé à la France, la grande majorité des populations algériennes tendront à s'y rattacher..."

Auparavant, au cours de la même conférence, de Gaulle avait précisé son exigence d'autodétermination et les raisons de cette exigence "...l'institution d'un Etat algérien. Un tel Etat, d'où peut-il sortir ? Normalement, il ne peut sortir que de l'autodétermination c'est-à-dire du suffrage des habitants, parce qu'il n'existe pas de légitimité, de souveraineté antérieure à la conquête à qui l'on puisse s'en remettre comme on l'a fait en Tunisie ou au Maroc... Le 2 octobre, le chef de l'Etat, à l'occasion d'une allocution radio-télévisée laisse prévoir "...l'institution d'un Etat algérien souverain et indépendant par la voie de l'autodétermination..." Le 24 octobre, Ben Khedda s'exprime officiellement à Tunis et propose des négociations successives sur trois points essentiels "les modalités et la conclusion d'un cessez-le-feu", les nouveaux rapports entre l'Algérie et la France et les garanties aux Français d'Algérie.

Sur ces bases des contacts secrets reprennent en novembre en Suisse en partie facilités par l'amélioration de la situation de Ben Bella et de ses compagnons. Après une grève de la faim de 3 semaines, à la demande du roi du Maroc et de l'O.N.U., ils sont transférés au Château d'Aunoy avec totale liberté de communication avec Tunis. Dans le même temps, de Gaulle, en déplacement en Corse et dans le Var, reconnaît la représentativité du G.P.R.A. et déclare que la négociation peut s'engager d'un instant à l'autre. De fait dès décembre de nouveaux contacts ont lieu, mais toujours en secret, aux Rousses dans le Jura et se poursuivent fin janvier 1962.

Ces entretiens destinés à ... déblayer le terrain se déroulent dans un climat très lourd entretenu par le F.L.N. et l'O.A.S. De mai à novembre le F.L.N. commet plus de 720 attentats en France. En réponse à ce terrorisme, le 5 octobre, la décision est prise à Paris d'instaurer un couvre-feu qui est imposé aux Algériens dès 20 heures. Le F.L.N. décide d'une riposte et le 17 rassemble dans la capitale plus de 20 000 manifestants qui protestent contre l'instauration du couvre-feu. Les forces de l'ordre interviennent sans ménagement, procèdent à 11 000 arrestations ; des morts dont le nombre exact est toujours resté inconnu restent sur le terrain.

A partir de l'automne c'est au tour de l'O.A.S. de tenir la vedette tant en métropole qu'en Algérie. En septembre, de Gaulle est sa cible ; le 8 sur la route de Colombey il échappe à un attentat. Janvier est particulièrement chargé d'attentats ; en métropole on en dénombre 80 et en Algérie plusieurs centaines ; dans la nuit du 17 au 18 Paris subit sa première "nuit bleue", la deuxième suit dans la nuit du 23 au 24 avec 22 explosions. La multiplication des plasticages de l'O.A.S. suscite le 8 février une vaste manifestation anti O.A.S. autour de la place de la Bastille et du métro Charonne. Réprimée par la police elle se solde par le bilan très lourd de 8 morts et de plus de 100 blessés.

Même sur le plan militaire la fin de l'année 61 et les débuts de 62 sont placés sous le signe d'un regain d'activité de la part de nos adversaires. Aux frontières les harcèlements en provenance de Tunisie et du Maroc gagnent en intensité ; ils se font plus fréquents et plus soutenus. A l'intérieur le F.L.N. affiche un surcroît de présence qui nous vaut des pertes ; les 27 et 28 décembre deux embuscades meurtrières coûtent la vie à 21 de nos hommes. Malgré cette recrudescence de la tension, le rapatriement de deux divisions est confirmé le 19 janvier ; il s'ajoute aux deux divisions parachutistes dissoutes en 1961.

En dépit de cette atmosphère ou peut-être même à cause d'elle, les discussions menées secrètement progressent suffisamment pour qu'en février-mars soit franchie une dernière étape menant au dénouement.

Le 5 février le général de Gaulle s'adresse aux Français ; cette fois encore le problème algérien occupe une place essentielle dans son propos. Après avoir dénoncé le comportement de l'O.A.S. (sans jamais prononcer son nom) il précise les enjeux d'une négociation dont le terme est proche. "...Il n'empêche, d'ailleurs, que nous approchons de l'objectif qui est le nôtre. Pour nous il s'agit, dans le moindre délai, de réaliser la paix et d'aider l'Algérie à prendre en main son destin en y ménageant aussitôt la création d'un exécutif provisoire et en nous tenant prêts à reconnaître, sans nulle restriction, ce qui ne manquera pas de sortir de l'autodétermination, c'est-à-dire un Etat souverain et indépendant. Il s'agit aussi d'établir, entre la France et l'Algérie nouvelle, une coopération organisée... Mais cela, à la condition que soient respectés nos intérêts essentiels, notamment au Sahara, et qu'en même temps soient garanties à la minorité de souche européenne sa participation aux activités algériennes ainsi que la sécurité de ses personnes, de son mode de vie, de ses biens, étant, en outre, entendu que ceux qui choisiraient de s'établir en métropole recevraient l'aide nécessaire à leur changement d'existence.

Pour la France, dans l'affaire algérienne, il y a au moins deux issues possibles en fait de décolonisation. Celle que nous tenons... j'espère positivement que nous allons l'atteindre très bientôt..."

Dans cette allocution le général de Gaulle lève les derniers obstacles à la conclusion des négociations menées avec le F.L.N. Il opte pour une coopération organisée et non plus une coopération organique refusée par le G.P.R.A. ; il n'exige plus pour la minorité européenne qu'elle soit reconnue comme une minorité institutionnelle, il admet ainsi l'une des exigences majeures du F.L.N. : l'unité du peuple algérien. Dès lors les choses vont très vite.

Le 11 février, les négociations, toujours secrètes et toujours facilitées par la complicité de nos voisins helvétiques, reprennent aux Rousses conduites par Louis Joxe, Robert Buron, Jean de Broglie et quatre membres du G.P.R.A. Elles s'achèvent le 18 avec la publication à Paris et à Tunis de deux notes conjointes annonçant la fin des pourparlers secrets. Le 21, le Conseil des Ministres approuve les conclusions des entretiens avec le F.L.N. ; du côté algérien, c'est du 22 au 27 que le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) les passe au peigne fin et mandate le G.P.R.A. de poursuivre les négociations ; l'annonce en est faite le 28 alors qu'en Algérie règne la plus extrême tension ; à Alger, l'O.A.S. multiplie les attentats et les "ratonnades" qui font près d'une centaine de morts ; à Oran ce sont les quartiers musulmans qui sont la proie d'émeutes.

Le 4 mars, un communiqué annonce, pour le 7 mars, la reprise, cette fois-ci officielle, des négociations à Evian. Conduite par Louis Joxe la délégation française est forte de 11 membres dont Bruno de Leusse, Robert Buron, Jean de Broglie, le général Simon. La délégation du F.L.N., dirigée par Krim Belkacem, comprend les personnalités qui, tels Saad Dahlab, Ahmed Boumendjel, Taïeb Boulharouf, ont participé aux discussions préliminaires ; l'A.L.N. est représentée par deux commandants. Le 18 mars, cette seconde conférence d'Evian prend fin sur une "Déclaration générale des deux délégations du 18 mars." Elle ne s'achève donc pas sur des "Accords" comme cela est immédiatement présenté par les médias. Juridiquement le terme d'"accords" n'aurait pu être possible que

si la conférence d'Evian avait mis en présence deux Etats constitués, ce qui, à la date du 18 mars, n'est pas le cas ; l'Etat algérien n'existe pas. Dans ses deux interventions du 18 mars, l'allocution radiodiffusée et télévisée prononcée au palais de l'Elysée et du 20 mars, message au Parlement, le général de Gaulle, à aucun moment, n'utilise le terme d'"Accord".

"la conclusion du cessez-le-feu " en Algérie, les dispositions adoptées pour que les populations y choisissent leur destin, la perspective qui s'ouvre sur l'avènement d'une Algérie indépendante coopérant étroitement avec nous, satisfait la raison de la France..."
(18 mars)

"l'ensemble des dispositions arrêtées en conclusion des négociations d'Evian avec les représentants du F.L.N. et des consultations menées avec d'autres éléments représentatifs algériens se trouve maintenant formulé dans les déclarations gouvernementales du 19 mars..." (20 mars). L'expression "Accords d'Evian" est donc une création du monde de la presse, mais elle s'est imposée rapidement et définitivement pour exprimer les conclusions des négociations menées à Evian ; même le Général de Gaulle la fait sienne qui l'adopte dans son allocution du 26 mars :

"... Mais les accords d'Evian et les déclarations par lesquelles le Gouvernement les a publiquement formulés représentent bien davantage que le terme mis au combat..."

Le texte de la "Déclaration générale des deux délégations du 18 mars" est ordonné en deux parties :

- x une décision de cessez-le-feu dont la mise en application est fixée au lendemain 19 mars.
- x une deuxième partie consacrée aux cinq chapitres de la "déclaration générale" dont la lettre et l'esprit s'ordonnent autour des volets du politique, du militaire et du relationnel.

Outre la mise en place à Alger d'un exécutif provisoire et d'une représentation de la France, le volet politique porte sur trois points essentiels :

- la France reconnaît la souveraineté de l'Etat algérien sur l'ensemble du territoire algérien, y compris le Sahara.
- les Algériens seront consultés par référendum pour faire connaître leur volonté d'indépendance dans le cadre d'une coopération avec la France.
- les Français sont assurés de conserver la nationalité française pendant trois ans mais contraints ensuite d'opter pour l'une ou l'autre nationalité. Des garanties leur sont accordées quant à leurs droits civiques et leurs biens.

Le volet militaire convient du maintien d'une présence militaire de la France à Mers el Kébir pour une période de 15 ans et de l'utilisation de "certaines aérodromes, terrains, sites et installations militaires qui lui sont nécessaires."

Enfin un dernier volet aborde le problème des rapports de la France et de l'Algérie dans les domaines matériels et culturels. Les intérêts de la France sont garantis, en contrepartie la France s'engage à accorder une aide financière et accepte le principe de la mise en œuvre d'une coopération multiple, technique, économique, culturelle. L'Algérie s'engage à rester dans la "zone franc".

Adoptée le 18 mars "la déclaration générale des deux délégations" est aussitôt mise en application. Le cessez-le-feu intervient le 19 mars à midi et immédiatement un exécutif provisoire se met en place à Alger sous la présence d'Abderrahmam Fares ; à Paris, le

Conseil des ministres désigne Christian Fouchet pour représenter la France avec le titre de haut-commissaire, son installation est prévue au Rocher Noir.

L'aboutissement de la négociation d'Evian met un terme à un conflit coûteux en vies humaines. Toutes origines de décès confondues, les combats, les accidents, la maladie, les 8 années de guerre en Algérie ont coûté plus de 25 000 hommes aux forces de la Nation et bien plus encore au peuple algérien. Sans atteindre les 1 500 000 "martyrs", chiffre de pure propagande (toujours maintenu officiellement en 2008 !...) les pertes du F.L.N. ont été lourdes, évaluées à 150 000 tués au combat. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec celui de 200 000 Algériens musulmans qui de 1954 à 1962 ont été tués par leurs frères (assassinats de civils - purges internes - lutte FLN/MNA - massacre des harkis ultérieur au 19 mars).

Malheureusement, en effet, avec la fin officielle du conflit né à la Toussaint Rouge de 1954, l'Algérie ne renoue pas avec la paix. Le 19 mars, au moment où, pour le plus grand soulagement des combattants des djebels, les combats prennent fin, Alger et Oran sont paralysées par une grève générale déclenchée par l'O.A.S. Le 19 mars, au moment où s'achève un drame, ce sont d'autres drames qui prennent la relève. A l'évidence la paix n'a pas été restaurée le 19 mars ; les larmes et le sang s'apprêtent à continuer à couler. Les temps d'une présence française en Algérie sont arrivés à leur terme.

Epilogue : l'enchaînement des drames.

Dans les semaines et les mois qui suivent le cessez-le-feu du 19 mars l'Algérie sombre dans l'enchaînement des drames fruit de l'obstination aveugle de l'O.A.S. et de la haine des nouveaux maîtres du pays.

Tout commence à Alger dans la nuit du 22 au 23 mars avec la mise en application du plan insurrectionnel élaboré par Raoul Salan dès février ; son objectif est de pousser le F.L.N. à riposter et d'obliger ainsi l'armée à intervenir. L'O.A.S. occupe militairement Bab el Oued, la rencontre avec une patrouille de l'armée déclenche la fusillade ; six hommes restent sur le terrain, ils sont du contingent !... Dans la journée du 23, les forces de l'ordre, principalement de gendarmerie, investissent Bab el Oued pour en reprendre le contrôle ; les combats sont violents et les pertes sévères. On relève 15 tués et 70 blessés dans les rangs des forces de l'ordre, parmi les civils on ne compte pas moins de 20 tués et de 80 blessés. A l'issue des affrontements le quartier reste bouclé et de nombreuses arrestations sont opérées dans sa population. Loin d'amener l'armée à entrer dans son jeu l'affaire de Bab el Oued coupe l'O.A.S. de ce soutien espéré. L'échec est total, aggravé le 26 par l'arrestation à Oran de l'ex-général Jouhaud et les événements dont Alger est de nouveau le théâtre.

Au matin du 26, la direction de l'O.A.S. décrète la grève générale et appelle la population algérienne à se rassembler pour ensuite gagner Bab el Oued et rompre l'encerclement du quartier. Au début de l'après-midi la foule, principalement composée de jeunes, s'amasse et entreprend de marcher sur Bab el Oued en empruntant la rue de l'Isly où un bouchon de troupe a été installé. Ce bouchon est constitué d'hommes du 4^{ème} Régiment de tirailleurs algériens ; les ordres ont été très nets, il n'est pas question de céder devant la foule.

Peu après 14 h 30, alors que la pression sur le barrage des tirailleurs se fait de plus en

plus forte, une rafale de fusil-mitrailleur part (?) d'un balcon en direction de la troupe et déclenche une fusillade aveugle. Le feu ne dure que quelques minutes mais suffisamment pour faire, principalement dans la foule prise de panique, 46 morts et 200 blessés dont une vingtaine ne survivront pas.

Coincidence des faits, au soir de cette journée tragique, le Général de Gaulle s'adresse aux Français pour leur demander d'approuver, par voie de référendum, les dispositions adoptées le 18 mars et par là même de lui donner les moyens de les mettre en application. Quelques heures avant cette adresse l'annonce avait été faite officiellement à Paris d'une réduction du service militaire, réduction à 24 mois avant la fin de 1962, à 18 mois pour le 1^{er} mai 1963.

Mis en échec à Alger, l'O.A.S. tente alors une autre manœuvre, entraîner les harkis du Bachaga Boualem et créer dans l'Ouarsenis un maquis, une base de résistance. Là aussi échec ! Dans les derniers jours de mars et les premiers d'avril la plupart des hommes appartenant au commando organisé par Gardes et Argoud sont arrêtés. Oran n'échappe pas à la fièvre de l'O.A.S. ; le 12 avril elle est le théâtre de violents combats entre les forces de l'ordre et des commandos de l'O.A.S.

En métropole, l'opinion publique, dans sa grande majorité, n'est pas disposée à comprendre et à suivre la politique de l'O.A.S. Elle le fait savoir lors du référendum du 8 avril. Appelé à approuver les dispositions du 18 mars et la politique du gouvernement le corps électoral se prononce largement en leur faveur. Sur 27,5 millions d'électeurs inscrits 19,7 millions apportent leur réponse ; le "Oui" recueille 17,9 millions de suffrages, soit près de 91 % de votes exprimés.

Ces résultats et l'arrestation à Alger de Raoul Salan le 23 avril n'atténuent en rien la détermination et l'acharnement des différents commandos de l'O.A.S., commandos delta de l'ex-lieutenant Degueudre (arrêté à Alger le 7 avril), commandos "Z" de Jean-Jacques Susini. Attentats et assassinats s'enchaînent. Le 2 mai, l'O.A.S. fait sauter sur le port d'Alger une voiture piégée chargée de ferrailles. C'est l'hécatombe avec 62 morts et 110 blessés parmi les dockers tous Algériens musulmans. L'O.A.S. s'attaque non seulement aux musulmans mais également aux fonctionnaires de l'exécutif provisoire et même à des personnalités militaires.

Le 23 juin, le Général Ginestet, grièvement blessé dans un attentat, succombe au Val de Grâce. Liquider, mais aussi détruire ! C'est l'autre arme de ceux qui ne peuvent et ne veulent pas renoncer à l'Algérie française. Le 28 mai, dans une émission pirate, l'O.A.S. brandit la menace de la politique de la terre brûlée. Le 7 juin Susini donne l'ordre de "brûler" Alger ; la mairie, le quartier des Universités sont incendiés. Oran n'échappe pas à cette frénésie de destructions ; le 25 juin, le port pétrolier saute, 10 millions de litres de mazout partent en fumée. Un an après le début de son engagement l'O.A.S. peut présenter un tableau de chasse impressionnant : 2 360 tués et 5 415 blessés selon les chiffres avancés par Pierre Miquel dans son ouvrage "La guerre d'Algérie" (Edit. Fayard 1993). A ces chiffres on peut ajouter, pour être complet, celui du nombre des attentats perpétrés... 12 000 ! Christian Fouchet et l'Exécutif provisoire avec les 6 000 policiers auxiliaires recrutés par le F.L.N. sont totalement impuissants.

Le F.L.N. n'est pas en reste ; il tue et il enlève. Ses cibles sont tout désignées, les Européens et plus encore les anciens supplétifs de l'armée française, des S.A.S., tous

ceux auxquels il a été donné le nom de Harkis ; ils sont plus de 200 000 dont 70 000 sont encore sous les armes au moment du cessez-le-feu.

L'esprit de haine et de vengeance s'exerce en premier sur les Pied-Noirs. Combien de victimes ? Nulle réponse précise n'a pu, jusqu'à présent, être donnée. Selon les sources le nombre de tués et de disparus se situe entre 3 000 et 10 000. Mais avec certitude on peut affirmer que la tuerie se poursuit au-delà du 1^{er} juillet, jour du référendum en Algérie.

Le 5 juillet à Oran, la foule musulmane partie de ses quartiers se répand dans les quartiers européens et, en l'absence de réaction des forces françaises encore présentes dans la ville, se livre à une chasse à l'homme meurtrière. Selon les sources on compte entre 95 et 150 morts et 165 blessés ; des études récentes évaluent à environ 350 le nombre de disparus.

Plus dramatique encore le sort des "harkis" pour lesquels les négociateurs d'Evian avaient obtenu des représentants du F.L.N. la promesse qu'il n'y aurait pas de représailles !... Promesse non tenue comme n'est pas tenue la promesse qui avait été faite le 5 janvier 1961 par le commandant en chef : "l'armée assurera par sa présence le retour à la vie normale de ceux qui combattent à ses côtés".

A la veille du cessez-le-feu, au début mars Pierre Messmer, ministre des Armées, avait proposé aux harkis le choix entre trois solutions : l'engagement dans l'armée pour les plus aptes, le retour au village avec une prime équivalent à un mois et demi de solde (30 000 francs de l'époque) par année de service, un contrat civil d'attente de 6 mois. Le transfert en France de ceux qui se sentent menacés est également envisagé, malheureusement à la date du 19 mars les modalités de cette évacuation n'en sont encore qu'au stade des ... études ! 90% des harkis optent pour le retour à la vie civile et regagnent leur village ou leur douar d'origine ; ils y sont rapidement la cible d'actes de vengeance.

Face à cette situation prévisible, des initiatives de sauvegarde sont prises, les unes officielles, les autres individuelles. Dès le 11 avril, le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes prescrit la protection locale des personnes menacées et les autorités militaires arrêtent les modalités pratiques de cette prise en charge ; des zones de regroupement sont aménagées. Initiatives individuelles, celles des chefs d'unité qui prennent sur eux le transfert de leurs hommes en métropole. Les réactions des autorités sont alors immédiates et vives le 12 mai, le ministre d'Etat et le ministre des Armées font connaître leur opposition à ces initiatives et les interdisent.

Les transferts officiels avec transit par les camps militaires du Larzac et de Bourg Lastic ne peuvent commencer qu'à partir du 12 juin. L'application du plan officiel de transfert et la poursuite des initiatives interdites permettent à environ 66 000 personnes, familles comprises, de gagner la France. On évalue à 21 500 le nombre des supplétifs qui, du fait de l'anarchie qui gagne l'Algérie au cours de l'été, parviennent à échapper à un massacre accompagné dans tous les cas des pires sévices.

Combien de harkis sont-ils torturés avant d'être mis à mort ? Il n'a jamais été possible d'apporter une réponse précise à cette terrible question. Selon les historiens le nombre des massacrés se situe autour de 70 000.

Massacres d'autant plus faciles à réaliser qu'il n'y a alors plus de témoin pour les

rapporter. L'armée s'était retirée du bled et avait entrepris de regagner ses cantonnements en métropole ; l'Algérie s'était vidée de la quasi-totalité de sa population Pied-Noire. Prise entre deux feux, celui de l'O.A.S. et celui des tueurs du F.L.N., la communauté européenne ne trouve pas d'autre alternative que celle du départ.

L'exode commence très tôt ; au mois de mai ce sont déjà 100 000 Européens qui ont pris la décision de quitter le pays. En juin le mouvement se transforme en panique, ports et aérodromes sont envahis de familles entières qui, après avoir tout abandonné, ne songent qu'à fuir malgré l'accord de paix que le 17 juin, l'O.A.S. représentée par Susini signe avec des représentants du F.L.N. Trop tardive et totalement inefficace cette volte-face des dirigeants de l'O.A.S. Sous l'emprise d'une terreur des représailles de la part de la population musulmane l'exode est total et irrémédiable.

En trois mois ce sont près de 800 000 Pieds-Noirs qui refluent, qui vers l'Espagne, qui vers la Corse, qui vers Israël, qui vers la métropole que beaucoup ne connaissent que de très loin. De Port-Vendre à Marseille tous les ports sont engorgés d'hommes, de femmes, d'enfants que la métropole n'attend pas et dont elle ne sait que faire. Lorsque, le 1^{er} juillet, les Algériens adoptent à une écrasante majorité (6 millions de "Oui" pour 500 000 abstentions) les dispositions du 18 mars qui font de l'Algérie une nation indépendante, il ne reste plus dans le pays que 30 000 habitants d'origine européenne.

Comme le dit Charles-Robert Ageron, l'exode des Pieds-Noirs rend "**l'Algérie au peuple arabo-berbère**". Ainsi est réalisée la mise en garde faite par un religieux à Bugeaud : "**Cette terre est le pays des Arabes. Vous n'y êtes que des hôtes passagers. Y resteriez-vous trois cents ans comme les Turcs, il faudra que vous en sortiez**". La prophétie est pleinement accomplie le 3 juillet. Dans le même temps que le Général de Gaulle reconnaît l'indépendance de l'Algérie, le G.P.R.A. gagne Alger. Les trois couleurs cessent de flotter sur Alger. Désormais l'Algérie dirige l'Algérie !

Impossible de clore ce bilan tragique de l'après 19 mars sans évoquer les sacrifices que les forces armées toujours présentes en Algérie ont dû encore consentir. Elles n'ont pas été ménagées par le F.L.N. ; elles ont fait l'objet d'attaques ; elles ont subi des enlèvements ; les assassinats ne les ont pas ménagées même après l'accession du pays à l'indépendance. 300 hommes payent encore de leur vie un retour tardif au pays. Le 9 août, soit 5 mois après le 19 mars, un dernier officier le Lieutenant Gelas du 1^{er} Escadron Saharien Posté de la Légion Etrangère, tombe, avec 3 de ses légionnaires, sous les coups d'une unité de l'A.L.N. en embuscade dans la région de Laghouat.

La communauté européenne ayant disparu, les dispositions du 18 mars qui la concernaient, tant sur le plan politique que matériel, perdent tout intérêt quant à leur application. Reste le volet des accords traitant des rapports entre les deux Etats, la France et l'Algérie. Les accords militaires prévoyaient une présence de la France pendant 5 ans au Sahara et 15 ans à Mers el Kebir ; ce délai ne sera pas utilisé, en 1967 la France procède au retrait de ses derniers éléments militaires encore présents en Algérie.

Quant aux dispositions qui prévoyaient la mise en œuvre d'une coopération multiple, culturelle, économique, technique, laissons la parole à Philippe Herreman qui, dans "Le Monde" du 17 mars 1972, écrivait : "**Il ne reste pas grand-chose de la laborieuse construction d'Evian dont des pans entiers se sont écroulés au fil des ans, des violations, des crises, le double postulat : maintien de l'autre côté de la Méditerranée d'une forte**

minorité française, établissement à Alger d'un pouvoir libéral qui s'est effondré"... "Nous sommes décidés à appliquer loyalement les accords" affirmait Ben Bella le 24 avril 1962. Six mois plus tard, devenu chef du gouvernement, il déclarait que ces accords constituaient un "compromis" qui, à certains égards, était incompatible avec les perspectives socialistes du pays..." Philippe Herreman concluait ainsi son article : "Ceux-ci (les accords), tout le monde en convient, appartiennent aujourd'hui à un passé révolu. Nul ne s'y réfère plus depuis longtemps, ni d'un côté, ni de l'autre. Mais si les textes de 1962 ont souvent été contournés, ignorés voire piétinés, ils n'ont jamais été explicitement dénoncés."

De fait, dès le départ les rapports entre la France et l'Algérie s'établissent dans un esprit d'ambiguïté tel qu'il ne permettra jamais à une politique de sincère réconciliation de voir le jour. Le drame est toujours présent entre les deux rives de la Méditerranée, entre la France et l'Algérie, une terre que la France a construite et dont elle a finalement forgé la nation. Résultats d'une présence de 132 ans et d'une guerre de 8 ans.